NOVEMBRE 2025

commune de
Saint **Corneille**

www.saint-corneille.fr

LE CORNÉLIEN

SOMMAIRE

LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-CORNEILLE

LE MOT DU MAIRE 3
LES ÉLUS ..... 4 I 5
LES FINANCES ..... 6 I 8
LES COMMISSIONS ..... 9 I 13
LA VIE SCOLAIRE ..... 14 I 15
LA VIE LOCALE ..... 16 I 29
LES ASSOCIATIONS ..... 30 I 35

LA « SALLE DE BAL » N'EST PLUS

P20 - VIE LOCALE

Le Cornélien
Directeur de publication : Michel Pré
Commission de communication : Malika PLANCHE, Aurélie BARRÉ, Christelle LEVASSEUR, Martine EVRARD, Annick RICHARD, Karine BLIN, Fabien POIRRIER, Katy GUERIF, Nadine EGGER
Impression : ITF imprimeurs - 2210.1139
02 43 42 00 38
Bulletin tirés à 650 exemplaires.

MOT DU MAIRE

MICHEL PRÉ
MAIRE DE SAINT-CORNEILLE

La fin du mandat approche et, nous tenions, l'équipe municipale et moi-même à éditer un bulletin d'informations « FLASH » pour vous relater les travaux effectués sur les 9 premiers mois de l'année 2025.

Nous venons de conduire à leurs termes différents projets engagés cette année par le conseil municipal :

- L'achat et la rénovation de :
  - o L'ancienne salle de bal en 2 commerces
  - o L'ancien garage qui sera une annexe de nos ateliers municipaux avec la réalisation d'un parking réservé aux 2 commerces.
- La mise aux normes électriques du groupe scolaire cet été
- La création d'une voie douce route de l'Espérance
- La mise en place d'un parcours de santé proche du stade
- La poursuite d'installation de caméras de vidéoprotections ô combien appréciées par la population.

Comme vous avez pu le constater, ce mandat s'est distingué par de nombreux travaux au sein de notre commune avec plus de 3 000 000 d'euros d'investissements. Du jamais vu à Saint-Corneille et cela sans augmentation des impôts communaux.

Le projet de ce premier mandat de Maire et de mon équipe était basé sur la « Redynamisation du cœur du village » afin de rendre plus attractif Saint-Corneille, en mettant en place la philosophie des services à la personne. Nous avons investi dans le foncier bâti pour l'installation de commerces, à ce jour, une fleuriste, deux infirmières, une ostéopathe, une kinésithérapeute, une photographe. Ainsi que, le rachat des murs de l'alimentation générale puis dernièrement l'ancienne salle de bal. L'ensemble de ces investissements ont permis une mise en valeur du centre bourg et sa sécurisation par l'installation de la vidéoprotection.

Nous n'avons pas oublié l'amélioration du cadre de vie, un éclairage urbain solaire, la rénovation énergétique de la salle multi-usages et du groupe scolaire, la jeunesse avec le city-stade et les espaces de jeux, la voie douce, un parcours de santé et la communication avec la création d'un site internet.

Nous pouvons être fiers de ce bilan et de ce mandat osé, mais tellement riche en satisfaction rendant à notre village un cadre de vie agréable et dynamique où il fait bon vivre. Ceci en renforçant la modernité de notre commune tout en préservant l'identité rurale de Saint-Corneille.

Je vous remercie personnellement mes chers(ères) Cornéliens(iennes) pour votre soutien tout au long de ce mandat marqué par un lien de proximité et de dialogue permanent qui nous ont rassemblés.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne fin d'année 2025 et prenez bien soin de vous.

Michel PRÉ,
Maire de Saint-Corneille

LES ÉLUS

VOS ÉLUS

M. Michel PRÉ, Maire chargé de :
- ➜ Représentant Communauté de Communes Gesnois Bilurien
- ➜ Gestion du personnel administratif et technique
- ➜ Urbanisme et finances communales (budget…)
- ➜ Gestion de l'assainissement et du réseau des eaux pluviales
- ➜ Suivi des marchés publics et appels d'offres

Mme Christelle Levasseur,
1re Adjointe au Maire :
Elle assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions concernant :
- ➜ Représentant Communauté de Communes Gesnois Bilurien
- ➜ Contrats liés à l'administratif
- ➜ Achats administratifs
- ➜ Personnel - ressources humaines, planning du personnel, règlement intérieur
- ➜ Finances (budgets, impôts…)
- ➜ RGPD

M. Henri Lermenier,
2e Adjoint au Maire :
Il assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions concernant :
- ➜ Suivi des travaux
- ➜ Personnel technique
- ➜ Contrats de maintenance des bâtiments
- ➜ Éclairage public
- ➜ Voirie agglomération
- ➜ Environnement et cadre de vie
- ➜ Jeux, stade de foot, terrain de tennis
- ➜ SPANC

Mme Malika Planche,
3e Adjointe au Maire :
Elle assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions concernant :
- ➜ CCAS St-Corneille
- ➜ Centre social LARES
- ➜ Restaurant scolaire-vie scolaire
- ➜ Personnel restaurant scolaire
- ➜ Associations
- ➜ Achats fournitures d'entretien / produits pharmaceutiques
- ➜ Site internet- communications
- ➜ SMU

M. Sylvain Barantin,
4e Adjoint au Maire :
Il assurera en soutient aux adjoints et en nos lieu et place et concurremment avec nous, les missions concernant :
- ➜ Voirie rurale
- ➜ Chemins ruraux
- ➜ Collecteurs/fossés

Par arrêté, Michel Pré Maire désigne **deux conseillers délégués :**
- ➜ Mme Martine Evrard.
- ➜ Mme Aurélie Barré.

Mme Martine Evrard,
Conseillère déléguée au Maire :
Elle assurera en soutient aux adjoints et en nos lieu et place et concurremment avec nous, les missions concernant :
- ➜ Environnement et cadre de vie
- ➜ Fleurissement
- ➜ Cimetière
- ➜ Chemins de randonnées

Mme Aurélie Barré,
Conseillère déléguée au Maire :
Elle assurera en soutient aux adjoints et en nos lieu et place et concurremment avec nous, les missions concernant :
- ➜ Bulletin municipal Le Cornélien
- ➜ Vie scolaire
- ➜ Site internet- communications

LES ÉLUS

COMPOSITION DES COMMISSIONS
(M. Pré, président de droit de toutes les commissions)

➜ Commission urbanisme
Henri LERMENIER (Président délégué) / Gérard BRETEAU, Thierry MONCHATRE, Martine EVRARD

➜ Commission des finances
Christelle LEVASSEUR (Présidente déléguée)
Thierry MONCHATRE / Fabien POIRRIER / Aurélie BARRÉ / Martine EVRARD

➜ Commission voiries communales, chemins ruraux, collecteurs, SPANC
Henri LERMENIER (Président délégué) / Sylvain BARANTIN / Gérard BRETEAU / Michel VIRATELLE

➜ Commission environnement et cadre de vie
Henri LERMENIER (Président délégué) / Martine EVRARD (Vice-présidente) / Katy GUERIF / Fabien POIRRIER / Michel VIRATELLE / Malika PLANCHE / Christelle LEVASSEUR / Nadine EGGER

➜ Commission délégation service public
Titulaires :
Christelle LEVASSEUR / Henri LERMENIER / Thierry MONCHATRE
Suppléants :
Gérard BRETEAU / Sylvain BARANTIN / Michel VIRATELLE

➜ CCAS
Membres au titre de représentants du Conseil Municipal
Malika PLANCHE / Annick RICHARD / Thierry MONCHATRE / Michel VIRATELLE / Nadine EGGER

Membres au titre des personnes extérieures au Conseil Municipal
Marie-Laure OLLIVIER / Aimée VIRATELLE / Françoise CHARTIER

➜ Commission des Impôts -CCID
Au titre de la taxe foncière
Sylvain BARANTIN / Éric GEORGES / Alain DIVARE / Marie-Ange PEAN / Béatrice CAILHAU / Pascal CLEMENT / Emmanuel DULUARD / Loïc DELANGLE

Au titre de la taxe d'habitation
Jacky PISSOT / Michel VIRATELLE / Gérard BRETEAU / Jean-Pierre ERNANDES / Fabien POIRRIER / Didier FROGER / Claude GEVEAUX / Guy SAVARRE

Au titre de la CET
Stéphane PASQUIER / Pascal BEAUDOUX / Gilles JOB / Alex GENTIL

Au titre extérieur de la commune
Bernard COUDRAY / Arsène DIVARÉ

➜ Commission travaux, patrimoine, éclairage public, sécurité
Henri LERMENIER (Président délégué)
Christelle LEVASSEUR / Martine EVRARD / Karine BLIN / Michel VIRATELLE / Katy GUERIF / Fabien POIRRIER

➜ Commission culture, communications, site internet, animations
Malika PLANCHE (Présidente déléguée) / Aurélie BARRÉ (Vice-présidente) / Christelle LEVASSEUR / Nadine EGGER / Martine EVRARD / Annick RICHARD / Karine BLIN / Fabien POIRRIER / Katy GUERIF

➜ Commission vie scolaire (restaurant et école)
Malika PLANCHE (Présidente déléguée) / Aurélie BARRÉ / Karine BLIN / Thierry MONCHATRE

➜ Commission d'appel d'offre, jurys de concours
Titulaires :
Henri LERMENIER / Christelle LEVASSEUR / Katy GUERIF
Suppléants :
Malika PLANCHE / Martine EVRARD / Gérard BRETEAU

Annick RICHARD

Fabien POIRRIER

Gérard BRETEAU

Karine BLIN

Katy GUERIF

Michel VIRATELLE

Nadine EGGER

Thierry MONCHATRE

LES FINANCES

LES FINANCES COMMUNALES – CFU 2024 ET BUDGET 2025

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'année 2024 a confirmé la bonne santé financière de la commune de Saint-Corneille. Les charges de fonctionnement ont diminué par rapport à 2023, tandis que les recettes ont progressé de 4 %. Le résultat de fonctionnement de l'exercice s'élève à 316 887 €, permettant à la commune de poursuivre ses investissements sans alourdir son endettement

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant en €
Energie : eau, electricité, combustible, bois ...	67 294
Assurances, honoraires, prestations de services, impôts fonciers et taxes	50 739
Restaurant scolaire	92 742
Charges de Personnel	361 737
Interet d'emprunt	13 445
Contributions obligatoires	105 474
Indemnités et formation des élus	74 769
Subvention aux associations	9 192
Entretiens des terrains, bâtiments, de la voirie, des réseaux et du matériel	79 439
Fournitures diverses	37 875
Opérations d'ordre	12 866
Total	905 572

Recettes	Montant en €
Produits de l'exploitation du domaine de la commune	138 893
Impots et taxes	714 049
Dotation de l'etat et subventions	310 262
Revenus des immeubles et de la salle multi-usage	51 951
Produits exceptionnels	4 268
Reprise sur amortissements	1 992
Attenuation de charges	1 044
Total	1 222 459

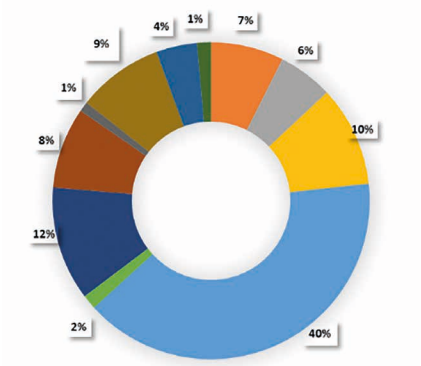

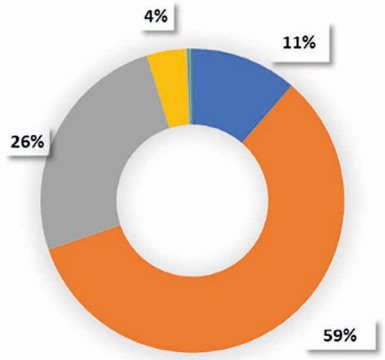

Section INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant en €
Résultat Reporté de 2023	320 668
Remboursement capital Emprunts	33 261
Brevet logiciel mairie, frais d'études	3 532
Aménagements et travaux sur bâtiments existants	598 208
Travaux de voirie	54 549
Acquisition foncière	34 135
Reste à réaliser	33 833
Total	**1 078 186**

Recettes	Montant en €
Excédent de fonctionnement capitalisé	368 299
Dépôt et cautionnement	747
Dotations de l'Etat	98 482
Subvention	71 840
Dotation aux amortissement	12 866
Reste à réaliser	308 938
Total	**861 172**

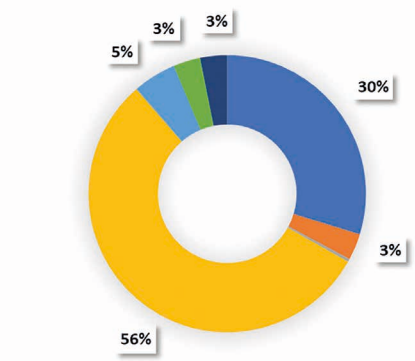

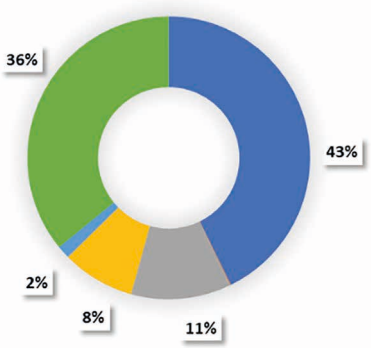

LES FINANCES

BUDGET GÉNÉRAL 2025

Grâce à une gestion prudente et à un suivi rigoureux des dépenses, le résultat cumulé de l'exercice 2024 se clôture avec un résultat de 494 552,11 € à affecter au BP 2025. Ce solde favorable permet à la commune de poursuivre sa politique d'investissement sans compromettre son équilibre financier.

Le Budget primitif 2025 s'élève à 2,888 millions d'euros et met l'accent sur des projets structurants : la restauration de la salle de bal (274 K€), aménagements de voiries et voie douce (175 K€), mise aux normes électriques du groupe scolaire, modernisation des équipements du service technique et aussi la mise en place d'un parcours sportif.

	DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Charges à caractère Général	490	Excédent année antérieure	495
	Charges de Personnel	377	Impôt et taxes	633
	Atténuation de Produits	81	Atténuation de Charges	
	Autres Charges de gestion courante	128	Produits des services	120
	Charges Financières	16	Dotations et Subventions	305
	Charges Exceptionnelles	1	Autres produits de gestion	50
	Dotation aux amortissements	10	Produits exceptionnels	
	Prélèvement pour dep. investissement	500		
	Total :	***1 603***	***Total :***	***1 603***
			Autofinancement	500
Investissement	Remboursement capital d'emprunt	73	Affectation résultat n-1	217
	Déficit d'investissement reporté	492	Dotations	130
	Subvention versées (Amicie)	7	Subventions d'investissement	335
	Immobilisations	4	Emprunt	1
	Dépenses d'équipement	674	Cession Immobilisation	60
	Amortissement	35	Amortissement	42
	Total :	***1 285***	***Total :***	***1 285***

Depuis le début du mandat en 2020, l'équipe municipale a engagé et concrétisé plus de 3 millions d'€ d'investissements.

Liste des Principaux Projets 2025	Montant en K€
Opération Redynamisation Centre Bourg (salle de Bal)	274
Voie douce (route de l'espérance)	175
Acquisition foncière	40
Aménagement Sportif (parcours de santé)	39
Groupe Scolaire	35
Matériel et outillage Service technique	32
Cimetière et Eglise	27
Bâtiments publics	8
Eclairage Public	6
Voirie	4
Total	640

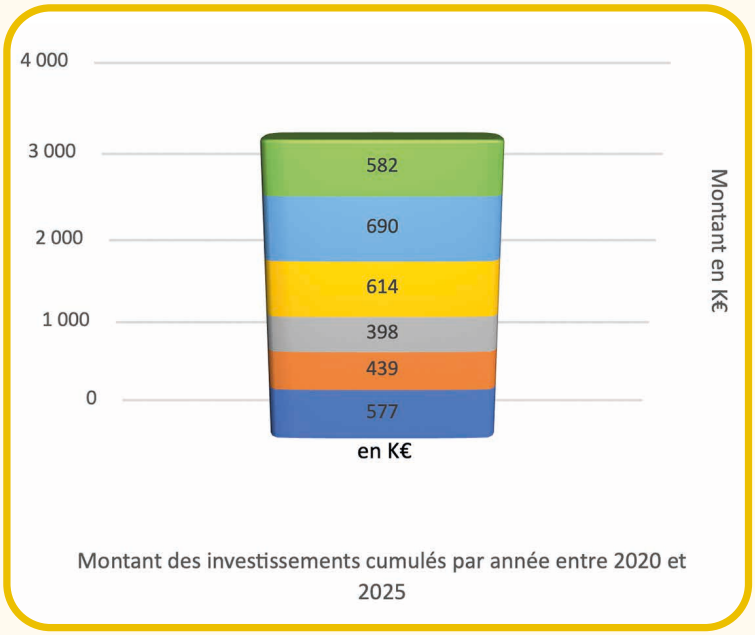

Montant des investissements cumulés par année entre 2020 et 2025

LES FINANCES

RATIOS FINANCIERS

En 2024, la capacité d'autofinancement (CAF) brute s'élève à 323 493€ soit 210€/hab, supérieure à la moyenne régionale de 189€/hab.

Notre capacité de désendettement (encours des dettes bancaires rapporté à la CAF Brute) indique que 2,13 années de CAF Brute sont nécessaires pour rembourser la totalité de la dette bancaire. Ce ratio est inférieur à la moyenne régionale. La direction des finances publiques considère l'endettement de la commune comme faible.

FISCALITÉ

Les taux communaux n'ont pas augmenté depuis 2022.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la gestion des services publics locaux, les communes sont amenées à mettre en place des budgets annexes pour certains services à caractère industriel et commercial, comme celui de l'assainissement. Le budget annexe d'assainissement permet de retracer de manière distincte l'ensemble des opérations financières relatives à la collecte, au traitement et à l'évacuation des eaux usées.

Le Compte Financier Unique 2024

Budget assainissement	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes
Résultats reportés		261 564,00	37 452,26		37 452,26	261 564,00
opérations exercice	62 232,84	93 553,19	78 049,93	124 001,14	140 282,77	217 554,33
totaux	62 232,84	355 117,19	115 502,19	124 001,14	177 735,03	479 118,33
Résultats cloture		292 884,35		8 498,95		301 383,30
Restes à Réaliser			18 438,66		18 436,66	
Totaux cumulés		292 884,35	133 940,85	124 001,14	196 173,69	479 118,33
Résultats définitifs		292 884,35	9 939,71			282 944,64

Le Budget 2025, est présenté à l'équilibre à hauteur de 834 133,31€.

Budget Assainissement	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes
Résultats reportés		282 944,64		8 498,95		291 443,59
Affectation Cpte 1068				9 939,71		9 939,71
Restes à Réaliser			18 438,66		18 438,66	
prévisions nouvelles	393 416,97	110 472,33	422 277,68	422 277,68	815 694,65	532 750,01
total Budget	393 416,97	393 416,97	440 716,34	440 716,34	834 133,31	834 133,31

Ce budget prévoit d'ores et déjà une tranche de travaux à hauteur d'environ 200K€. Cette enveloppe budgétaire permettra de répondre aux premières préconisations de travaux de notre schéma directeur.

LES COMMISSIONS

LE CCAS À SAINT-CORNEILLE

Il est composé de membres du conseil municipal et de membres externes, il est présidé par le Maire.

Le Centre Communal d'Action Sociale a plusieurs missions :
→ aider financièrement les Cornéliens en difficulté. Ils doivent contacter au préalable le service social de la circonscription départementale qui fera une évaluation sociale. Un dossier unique pourra être élaboré par le service social. La demande d'aide sera ensuite présentée aux membres du CCAS. Après une étude de la situation lors d'une commission, une aide financière pourra ou non être allouée.

→ proposer des moments festifs et conviviaux afin de permettre aux aînés, aux élus et aux membres du CCAS de la commune de se rencontrer. Le traditionnel repas des aînés a pu être organisé le 12 octobre. Cette année, le repas a été animé par un chanteur accompagné par un orgue de Barbarie. Le goûter de Noël aura lieu le 10 décembre. Ces temps permettent aux plus de 65 ans de se retrouver et pour certains de faire connaissance. C'est toujours un moment convivial de partage alors n'hésitez plus et venez participer.

→ organiser les commémorations : la commémoration du 8 mai a permis de réunir les élus, les anciens combattants, les habitants. Ces commémorations ont été accompagnées par Sacor Music et nous les remercions de leur présence. Merci à tous ceux qui participent à ces temps de mémoire. Lors de la commémoration du 8 mai 2026, le CCAS sera partenaire de l'association des AFN qui fêtera ses 50 ans. A cette occasion, une exposition sur la guerre d'Algérie et un repas seront organisés.

Membres au titre de représentants du Conseil Municipal sont : Malika PLANCHE, Annick RICHARD, Thierry MONCHATRE, Michel VIRATELLE, Nadine EGGER.

Membres au titre des personnes extérieures au Conseil Municipal sont : Marie-Laure OLLIVIER, Aimée VIRATELLE, Françoise CHARTIER.

LES COMMISSIONS

VOIE DOUCE

2024/2025 première présentation du projet avec les riverains de la route de L'Espérance pour la réalisation d'une voie douce afin de sécuriser cette route très passagère ou la vitesse à 30 KM/H des véhicules est non respectée.

C'est à la fin du premier semestre que la voie douce route de l'Espérance a été réalisée. Ce cheminement permet aux enfants et aux marcheurs de rejoindre le centre bourg. C'est volontairement que les bordures sont surélevées afin d'éviter le stationnement des véhicules en dehors des entrées des habitations, sécurisant ainsi les utilisateurs.

Coût de l'opération : 88 500 € HT

Subventions :

- DETR (état) 16 582,00 €
- LEADER (fonds Européen) 37 952,60 €
- Reste à charge commune 33 965,40 €

LES COMMISSIONS

PARCOURS SANTÉ « DES ROUSSELIÈRES »

Le projet avait vu le jour en 2024, c'est finalement en Octobre que les agrès ont été mis en place à côté de l'atelier municipal. Un panneau d'information est installé à l'entrée du site. Vous pourrez vous entrainer sur : « les pas japonais, poutre d'équilibre, barres fixes, abdo planche, sauts à pieds joints, abdo vertical, mur d'escalade échelle », tous sont équipés d'un descriptif afin d'expliquer le bon fonctionnement de ce parcours. Ce type d'équipements convient à un public large et varié : personnes âgées, sportifs amateurs ou accomplis, jeunes et adolescents, etc…

**D'autre part les barres d'étirement sont installées près du terrain de tennis.*

Les atouts de ces agrès :

Écologiques, sans entretien, sécurisés, économiques (pas d'entretien), imputrescibles. Ils sont fabriqués avec des matériaux recyclés, environ 30 000 bouteilles plastiques.

Ce lieu sera arboré cet automne pour permettre des coins d'ombre.

Coût de l'opération : 32 000,00 €

LES COMMISSIONS

ANNEXE ATELIER

En décembre 2024 nous avons acheté le garage (170m² entièrement bétonné) de l'ancien mécanicien M. Macon ainsi que du terrain de l'ancienne station-service datant de 1960.

Cet atelier servira d'annexe à nos agents techniques pour stocker du matériel, les barrières, le sel de déneigement etc. Nos ateliers actuels deviennent trop exigus.

Le terrain situé devant servira de stationnement (environ douze places) pour les deux nouveaux commerces.

Les travaux réalisés ont consisté à alimenter le bâtiment en électricité, en eau et au raccordement au réseau eaux usées. Nous avons également ouvert une grande porte chemin de la Reverserie qui servira d'accès à nos agents. La réfection de l'enduit de la façade a été réalisée.

Acquisition avec frais notaire inclus : ..... 34 550 €
Travaux : .....16 111 €HT

L'ensemble 50 661 € entièrement autofinancé.

CIMETIÈRE

La règlementation en vigueur, nous oblige à fermer le cimetière la nuit. Afin de répondre à cette obligation, nous avons installé un système automatisé pour fermer les portes la nuit.

Côté rue neuve nous avons procédé au changement de la porte en juin pour un montant de 4 026.04 €TTC avec fermeture programmée ainsi que sur la porte côté atelier municipal.

HORAIRES D'OUVERTURE :
8h00 à 20h00 tous les jours
Soyez vigilants : Il nous a été signalé des vols.

TRAVAUX SALLE DE BAL

Réhabilitation d'un bâtiment à usage économique avec mise en conformité à la réglementation d'accession aux personnes à mobilités réduites et rénovation énergétique.

En 2024 le conseil municipal a décidé d'acquérir cette ancienne salle de bal de 140 m² datant de 1861, située proche du centre bourg.

Cette salle ayant une situation stratégique pour nos habitants, est restée inoccupée depuis plus de 50 ans. Elle ressemblait plus à une grange sans plafond, sans isolation ni cloison, le sol étant en partie recouvert d'un parquet posé sur de la terre battue qu'à une salle. Seule la charpente/toiture et les murs périphériques étaient en bon état avec un certain cachet.

LES COMMISSIONS

Cette rénovation a permis de créer deux locaux commerciaux, le premier est occupé depuis le 1er septembre 2025 par Lubphoto, Photographe à Saint-Corneille, et le 2e local va permettre l'arrivée d'une esthéticienne en fin d'année. Ces deux commerces permettront l'installation de professionnels aux services des administrés.

Projet fondateur : Transition écologique et environnementale, ce bâtiment étant réduit après plus de 50 années d'inoccupation à un courant d'air non isolé, non raccordé au réseau EU a été entièrement rénové avec une isolation maximale. Chaque local sera chauffé individuellement par une pompe à chaleur avec une régulation permettant de régler la température durant les temps d'occupation. Les rejets d'EU seront raccordés au réseau collectif.

Prise en compte de l'inclusion des personnes : Les deux commerces sont aux normes PMR pour les accessibilités intérieures et extérieures.

Acquisition avec frais de notaire inclus :	**34 134 €**
Coût des travaux :	**194 266 € HT**

Financements :

- DETR/DSIL État : 51 000 €
- Contrat Pays de la Loire 41 810 €
- Autofinancement 101 456 €

LA VIE SCOLAIRE

ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINT-CORNEILLE

34, Grande rue – 02 43 27 52 89
Courriel : ce.0720651s@ac-nantes.fr – **Blog :** http://classece.canalblog.com
Horaires : 8h45-11h45 et 13h30-16h30
Accueil : à partir de 3 ans
Accueil périscolaire municipal "La Marelle" : Horaires : 7h15-8h45 et 16h30-18h45 /. Tél. : 02 43 27 97 00
Restaurant scolaire municipal : Tél. : 02 43 27 97 00
Collège de secteur : Wilbur Wright de Champagné / Tél. : 02 43 89 52 01 - https://clg-wwright.sarthe.e-lyco.fr/

ORGANISATION 2025/2026 :

PS: Mme COTTINEAU Céline, assistée de Mme MAILLARD Coralie
MS/GS : Mme ROSSIGNOL Stéphanie, assistée de Mme GOUPIL Nathalie
MS/GS : Mme BELLEC Marina, assistée de Mme PINTHON Edwige
CP : Mme MASSONNET Marine
CE1 : KRIZEK Anne-Sophie, Directrice (le lundi)
CE2 : Mme PICHIERRI Marie-Luce
CM1-CM2 : Mme RENARD Cynthia
CM1-CM2 : Mme DAVID Christelle

Soit 8 classes pour 170 élèves

- Inspecteur de l'Éducation nationale, circonscription Le Mans Est : **M. JOUBIN - 02 43 84 74 74**
- Centre Médico-scolaire : **Docteur MAS et Mme LEBLOND Fabienne (infirmière) - 02 43 89 18 20**
- Réseau d'aides aux enfants en difficultés (R.A.S.E.D.) de Champagné : **Mme MORIN (Psychologue) - Mme CHAUVELIER (Rééducatrice) -** 02 43 89 09 31
- 3 AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) : **Mesdames KARAL-COUTABLE Songül, LENORMAND Alicia, KHALED Ahlem.**

L'ÉCOLE, C'EST AUSSI :

- **une BCD** (Bibliothèque-Centre-Documentaire), **une salle de motricité**, 8 classes dont 7 équipées **de vidéoprojecteurs interactifs**, 2 cours et 1 préau ;

- une association scolaire **« Accolade »** qui finance la plupart des sorties et activités des élèves ;

- un accueil périscolaire communautaire **"La Marelle"**, un **restaurant scolaire** communa ;

- un groupe de parents élus au Conseil d'École (pour l'année 2024-2025) : **Mesdames CHARLOT-PEYRAMAYOU ; COUALLIER ; FURET ; GARRIGUES-LOUCHE ; GAUDRÉ-POLIGNÉ ; GOURMELON ; PINAUDIER ; ROBIN ; VALLÉE ; Messieurs BARRE ; FURET : parents.elus.stcorneille@gmail.com ;**

- **une Association de Parents** très active qui soutient l'école : **ape.stcorneille@gmail.com**

LES MOMENTS FORTS DE 2025/2026 :

Pédagogiques : Confection de l'objet de Noël par groupes multi-âges ; **Balade contée** dans le village de St-Corneille ; **Prix des lecteurs de l'école de Saint-Corneille :** L'école organise son **14e « Prix des Lecteurs »** avec le soutien de l'Association des Parents d'Elèves. En juin 2026, chaque enfant sera amené à voter pour son livre préféré ;

Élections de parents au Conseil d'école: Elles ont eu lieu le vendredi 10 octobre ;

Culturels : spectacles vivants ; Participation à la **commémoration de l'armistice 14-18** (CM1-CM2), Thème : « **Monstres, sorciers et légendes…** » **(Les différentes propositions sont en cours de validation)**
Sportives : Natation à la piscine Sittellia (de la GS au CM2), **Enduro** (de la GS au CM2), **Rencontre « jeux athlétiques et collectifs »** avec Fatines (PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2)

Visites : Journée d'accueil au collège de Champagné (CM2) ; ...

Prévention : formation des médiateurs de récréation (CM), permis internet (CM2)

DATES À RETENIR

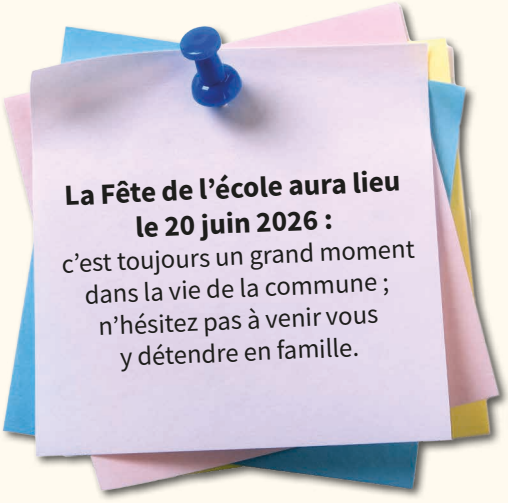

LA VIE SCOLAIRE

COUP DE PROJECTEUR SUR : LA LECTURE ET « LIRE ET FAIRE LIRE »

Parmi les 4 priorités du Ministère de l'Éducation nationale pour renforcer les fondamentaux, des recommandations portent sur la maîtrise de la langue et notamment sur **l'enseignement de la lecture.** Pour répondre à certaines exigences comme : **l'écoute** de textes lus, **la compréhension** du sens explicite et implicite de textes, **la familiarisation** avec les lieux et les acteurs du livre... l'école organise déjà un « Prix des lecteurs » mais elle a fait appel, en plus cette année, aux bénévoles de **« Lire et faire lire ».**

En place depuis 1999, **« Lire et Faire Lire »** est un programme national initié par Alexandre Jardin (écrivain et réalisateur), bénéficiant du soutien du Ministère de l'Education Nationale et encouragé en Sarthe par la Direction Académique et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

À la demande de l'équipe pédagogique, des retraités bénévoles (hommes ou femmes de plus de 50 ans) offrent une partie de leur temps libre aux enfants, dans une démarche de solidarité intergénérationnelle… **afin de faire passer le plaisir de la lecture aux enfants de 3 à 10 ans,** l'enseignant restant le pivot du dispositif.

Le bénévole bénéficie d'une assurance « responsabilité civile » spécifique prise en charge par la Ligue de l'Enseignement et de temps de formation.

« Lire et Faire Lire » permet : le lien intergénérationnel, la souplesse de fonctionnement, la relation avec d'autres adultes, les petits groupes d'enfants, la lecture à haute voix, la régularité des interventions, le plaisir de lire

« Lire et Faire Lire » étend également son dispositif au Programme de Réussite Educative de la Ville du Mans.

Depuis 2019, les élèves de maternelle de l'école de Saint-Corneille bénéficient de ce programme grâce aux interventions régulières de **Madame LESPAGNOL.** À la rentrée 2025, **Madame BRILLANT** prendra le relai de Madame LESPAGNOL.

INSCRIPTIONS POUR 2026/2027

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2027 se font **à la Mairie** dans un premier temps puis auprès de la Directrice, à partir de début mars.
La rentrée en Petite Section concerne les enfants nés en 2023.

VACANCES SCOLAIRES POUR 2025/2026 ÉCOLES ET COLLÈGES - ZONE B

Automne :	du 17/10/2025 au 03/11/2025
Noël :	du 19/12/2025 au 05/01/2026
Hiver :	du 13/02/2026 au 02/03/2026
Printemps :	du 10/04/2026 au 27/04/2026
Congés de l'Ascension :	du 12/05/2026 au 18/05/2026
Été :	vendredi 03/07/2026

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

LA VIE LOCALE

AGENTS ADMINISTRATIFS

De gauche à droite : Sylvie VOISIN-BOUET, Candie CISSE, Delphine GUILLIER.

CONVIVIO RESTAURATION

Maria et Anne salariées de Convivio s'affairent chaque jour dans la cuisine du restaurant scolaire.

AGENTS DE SURVEILLANCE COUR

Les agents interviennent auprès des enfants de maternelle et de primaire sur le temps méridien pendant le temps de récréation. À noter que Jessica BEAUCOUSIN intervient sur le temps de la sieste des enfants de maternelle. *Au premier rang :* Kelly RENOU, Edwige PINTHON, Elise DODIOT / *Au second rang :* Jessica BEAUCOUSIN, Johan PIERRE.

AGENTS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les agents interviennent sur le temps méridien dans le restaurant scolaire pour l'encadrement et le service du repas.

De gauche à droite : Anne BESNARD, Céline BOBY, Edwige PINTHON. Fin juin 2025 Marie Noelle a quitté son poste pour faire valoir son droit à la retraite. Nous lui souhaitons une belle retraite. Nous avons accueilli Mathilde TROTTIER au 1er septembre sur les mêmes missions au restaurant scolaire.

ATSEM

Les ATSEM interviennent auprès des enfants des classes maternelles sur le temps scolaire : Edwige PINTHON, Coralie MAILLARD, Nathalie GOUPIL.

AGENTS TECHNIQUES

Les agents techniques Arnaud PLANCHE et Alexandre THEBAULT.

VOTRE MÉTÉO

Température moyenne à Saint-Corneille (en degrés)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
janvier	7,2	4,9	6,3	2,3	7,8	4,0	6,5	4,2	5,0	5,8	5,4	4,0
février	7,6	4,3	6,5	7,0	2,6	7,0	8,5	6,3	6,8	5,8	8,9	5,2
mars	8,9	7,7	6,9	10,2	7,7	9,0	9,0	7,4	9,2	9,4	9,5	8,6
avril	11,9	11,7	9,3	9,7	13,0	10,5	14,5	9,0	10,9	10,4	11,5	12,6
mai	13,7	14,4	14,2	16,3	15,9	13,0	16,0	12,7	16,0	15,2	14,8	15,6
juin	18,1	18,3	17,7	20,1	19,4	19,5	18,0	18,8	18,9	20,9	17,3	21,0
juillet	20,3	20,5	20,2	20,4	22,6	21,5	20,0	19,5	21,2	19,4	20,4	20,6
août	17,7	20,0	20,6	19,6	20,5	20,0	21,0	18,0	21,2	19,6	19,8	20,0
septembre	17,5	14,8	18,5	15,5	16,5	17,0	18,5	18,0	16,4	19,9	15,6	15,8
octobre	14,0	11,6	11,1	14,1	14,1	13,5	12,0	11,7	15,6	14,3	13,6	12,6
novembre	10,2	11,2	7,9	8,0	8,3	8,0	9,3	6,4	9,4	9,2	8,3	
décembre	5,2	9,2	4,3	5,7	7,0	7,0	6,7	6,4	4,8	7,6	6,1	

Pluviométrie à Saint-Corneille (en mm)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
janvier	108,6	55,2	99,8	39,4	110,6	60,0	63,5	86,1	39,7	79,8	96,7	160,5
février	103,6	59,4	58,0	43,9	54,2	42,5	80,0	41,2	27,4	4,5	112,5	70,7
mars	34,4	29,6	92,6	49,9	104,4	65,0	83,5	34,5	37,8	89,8	89,8	14,7
avril	83,4	57,4	59,8	15,3	47,9	41,5	28,5	35,5	37,3	49,2	57,5	30,9
mai	93,2	68,8	132,9	69,2	32,3	50,0	24,5	115,5	15,3	34,6	111,8	15,4
juin	50,4	38,5	87,1	34,1	94,3	38,0	44,0	100,0	66,7	84,0	72,9	19,0
juillet	101,5	22,3	23,0	52,9	36,6	17,0	8,5	50,8	11,5	72,1	55,8	64,4
août	102,5	82,2	22,6	86,1	43,5	80,0	36,0	23,4	45,5	61,6	73,9	41,3
septembre	9,5	77,7	24,2	114,9	8,9	30,0	26,0	32,4	88,5	104,6	79,2	61,3
octobre	43,7	49,2	31,5	20,9	41,5	163,5	80,0	107,4	51,9	109,1	130,8	52,3
novembre	70,0	85,8	66,5	50,1	110,6	128,0	29,5	33,3	87,7	84,2	64,7	
décembre	81,7	39,7	20,5	84,1	101,7	118,0	171,6	77,2	77,4	74,5	47,2	
TOTAL ANNUEL	882,5	665,8	718,5	660,8	786,5	833,5	675,6	737,3	586,70	848,0	992,8	530,5

Source J. PISSOT - Saint-Corneille

LA VIE LOCALE

EUROP'RAID : LES 3 COQS DE SAINT-CORNEILLE ONT FAIT LE TOUR D'EUROPE !

Du 2 au 23 août, l'édition 2025 de l'Europ'Raid – dixième du nom – aura permis à plus de 200 équipages tous en voitures Peugeot 205 de faire un sacré tour d'Europe, pour une aventure solidaire !

Six copains pour deux véhicules ont pris part à cette édition, dont l'un arboré du logo de la commune de Saint-Corneille. L'un des participants avait déjà concouru par le passé et a convaincu ses cinq amis pour la grande aventure : plus de 10 000 kms, 20 pays d'Europe, un sommeil léger, une cause humanitaire et une superbe aventure humaine !

C'est ainsi que François, Mathéo, Alexandre, Nathan, Théo et Mathieu ont pris le départ le 2 août dernier depuis Sochaux. L'objectif des embarcations : livrer du matériel scolaire, sportif et médical dans des écoles de pays d'Europe de l'Est. Objectif atteint pour ces deux équipages qui ont permis aux enfants de deux écoles, l'une en Albanie et la seconde en Macédoine, de bénéficier de dons de matériel scolaire et d'anciens maillots donnés par le Football-Club de Saint-Corneille. Les dons ont notamment été récoltés auprès du public et notamment Cornélien, à l'épicerie du village PROXI. Le fils de nos commerçants Cornéliens, François, était en effet membre de l'équipage. Il est également, avec Mathéo, joueur au club de football communal.

Bien évidemment, la cause est noble mais onéreuse. Les joyeux drilles ont dû batailler pour financer ce voyage. Entre les frais d'inscription, les véhicules, la mécanique, le carburant, la nourriture etc c'est un budget de pas moins de 11 000 € qu'il a fallu assurer. Des appels aux dons et sponsorings ont été notamment initiés par les participants. La municipalité sollicitée a été sensible et a contribué modestement au financement participatif.

C'est ainsi que le logo de la commune a traversé l'Europe avec nos ambassadeurs du moment. Le retour a eu lieu le 23 août à Beauvais.

Bien que fatigués à l'arrivée, les six compères gardent de superbes souvenirs de cette aventure mécanique et humaine : les sourires des enfants, de superbes paysages !

Grace à une application sur smartphone, chacun a pu suivre leur évolution et leurs anecdotes et imprévus. Par exemple, la tempête en France lors du départ, croiser des ours sur la route en Albanie, rectifier le détour en Macédoine où nos acolytes se sont égarés de plus d'une heure et demie en pleine nuit, la réparation d'un cardan et des courtes, très courtes nuits.

Bien heureusement, ils eurent des moments plus joyeux comme simples touristes tout au long de ce périple avec leurs camarades des 200 autres équipages.

Félicitations à Sarthe MotorSports et aux six garçons pour ce formidable voyage.

LA VIE LOCALE

CHIFFRES CLÉS DE LA SÉCURITÉ À SAINT-CORNEILLE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATION ÉLU
#PRÉSENTSPOURLESÉLUS
Commune de : 72275 SAINT CORNEILLE

Période P-1 01 / 2023 à 12 / 2023
Période P 01 / 2024 à 12 / 2024

Gendarmerie nationale

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

	P-1	P
Nombre total d' infractions	16	19
Dont infractions stupefiants-Alcool	4	7
Total heures de sécurité routière	69	68
Nombre d'accidents corporels	0	2
Nombre de Tués	0	0
Nombre de Blessés	0	2

INTERVENTION

	P-1	P
Nombre total d'interventions	27	32
Dont differends Violences intrafamiliales	3	3
Dont accidents de circulation routière	2	7
Dont tapages	1	3
Dont divagations	0	0
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0

DÉLINQUANCE

	P-1	P
Nombre total d'atteintes aux biens	7	8
Dont Cambriolages	3	2
Dont Vols lies aux vehicules	3	3
Destructions et dégradations	1	1
Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0

PRÉVENTION

	P-1	P
Actions de prevention en heures / gendarme	14	9

PRÉSENCE

	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	272	328

#RÉPONDREPRÉSENT

ST-DEV Version du 18-06-2021

IL Y A 80 ANS, LE 8 MAI 1945

Bonjour à toutes et tous,

Merci, M. le Maire de me donner la parole à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945. C'était il y a 80 ans ; certains ici l'ont connue ; c'est donc une période récente, alors que je parle d'habitude en siècles et non en années quand il s'agit de l'histoire de notre commune ; c'est le cas par exemple quand je rappelle le nom de notre commune, Saint-Corneille, et non Sainte Corneille. Dans un rapprochement avec l'actualité, Saint-Corneille était le 21e pape en l'an 250 alors que l'on est en train d'élire le 267e. 8 mai 1845 : c'est enfin l'armistice, après près de 6 ans de guerre.

Cette date marque la capitulation de l'Allemagne nazie et la fin de la 2de guerre mondiale en Europe ; une guerre dévastatrice qui a fait des dizaines de millions de morts dans le monde. Cette

guerre a aussi laissé des traces à Saint-Corneille. Il y a d'abord celles que vous pouvez lire sur le monument aux Morts.

Lors de la mobilisation générale du 2 septembre 1939, les hommes de notre commune, de 20 à 48 ans soumis aux obligations militaires, doivent se présenter aux autorités militaires conformément aux prescriptions de leur fascicule de mobilisation.

LA VIE LOCALE

Ils sont donc très nombreux à partir, y compris des hommes ayant fait la guerre 14-18 ; ces derniers ont souvent été renvoyés chez eux au bout de quelques jours ou semaines.
Mais, les autres ont été équipés et envoyés avec leurs régiments dans le nord France ou l'Est de la France. Certains régiments du nord de la France étaient mis en réserve à l'intérieur du pays, dont un à St-Corneille, certains soldats étant basés à Hyre notamment.
L'offensive allemande se produit 8 mois après la mobilisation, le 10 mai 1940. Et rapidement, de nombreux hommes sont tués, blessés, ou faits prisonniers.

Le 20 mai, **Bernard Miette,** cultivateur au lieu-dit les Bas, célibataire de 28 ans, est tué à Raismes, à proximité de Valenciennes. C'est la stupeur pour sa famille et pour les habitants de la commune ; c'est le premier homme de Saint-Corneille victime de cette guerre ; et c'est aussi le fils de Louis Miette tué 24 ans plus tôt lors de la guerre 14-18. Une famille durement éprouvée.

Plusieurs Cornéliens sont faits prisonniers et envoyés dans des camps en Allemagne.

3 vont décéder dans ces camps :
- en août 1943 : **Robert Liget**, 26 ans, salarié agricole, marié, 3 enfants, est décédé par noyade au camp de Rudgershagen, au sud de la Pologne, une des nombreuses annexes d'Auchwitz. Son enfant, Bernard, né le 20 septembre 1939, ne l'a pas connu ;
- en août 1944, **André Clément,** 29 ans, célibataire, fils d'Auguste Clément cordonnier et épicier, est décédé à Buchenwald, sinistre camp du centre de l'Allemagne ;
- en décembre 1944, **Armand Salé,** cultivateur au lieu-dit les Haizes, 30 ans, marié, 1 enfant, est prisonnier au camp de Trêves, puis déplacé à Andernach près de Coblence où il est décédé lors d'un bombardement.

Donc à St-Corneille, 4 hommes morts pour la France, donc 4 familles durement éprouvées par cette guerre.

D'autres familles ont aussi vécu la guerre dans l'inquiétude ; ce sont celles des autres prisonniers de guerre. Il n'existe pas de liste officielle des prisonniers par commune, mais à St-Corneille j'en ai recensé 24 qui sont revenus après avoir beaucoup souffert, marqués à vie par les épreuves subies.
À ces prisonniers de guerre s'ajoutent les hommes requis dans la cadre du STO (Service du Travail Obligatoire) pour aller travailler en Allemagne à partir de 1943.

Heureusement, à ma connaissance, il n'y a pas eu de personnes de St-Corneille qui ont été déportées ; mais les anciens ont tous en mémoire la déportation sans retour de quelqu'un proche de notre commune, Léon Nicolas cultivateur à Champfresneau sur la commune de St Mars-la-Brière.

Si quelques prisonniers sont revenus avant 1944, la plupart sont revenus au cours du printemps 1945, et le jour du 8 mai, tous n'étaient pas revenus.

Le retour et la réinsertion après 5 ans d'absence n'ont pas toujours été faciles. Certains ont découverts un enfant né juste après leur départ.

Au cours de cette guerre, les femmes ont encore une fois été en première ligne ; d'abord avec le départ en 1939 des mobilisés, puis pour celles dont le mari était prisonnier. Il faut aussi rappeler qu'il y a 80 ans, les femmes venaient de voter pour la première fois, au 1er tour des élections municipales le 29 avril 1945.

Si le 8 mai 1945 marquait la fin de la guerre en Europe, cette date ne signifiait pas la fin des conséquences de la guerre.

La libération de notre commune le 9 août 1944 avait permis de mettre fin à l'occupation allemande, de retrouver la liberté. Mais, ce n'était pas la fin des difficultés, et celles-ci n'ont pas disparu non plus le 8 mai 1945. Je pense notamment aux tickets et cartes de rationnement qui ont existé jusqu'en 1949.
8 mai 1945 : beaucoup pensaient, comme lors de l'armistice du 11 novembre 1918, que ce serait la « der des der », la dernière guerre, qu'il n'y aurait plus de « Morts pour la France ». Malheureusement, ce n'est pas le cas.

Ce même 8 mai, se sont produits en Algérie des événements tragiques qui étaient le prélude à la guerre d'Algérie qui débutera effectivement 9 ans plus tard pour se terminer en 1962.
Depuis, au fil des années et pendant 60 ans, nous avions de plus en plus l'impression que la guerre faisait partie de l'Histoire, jusqu'à ce que l'invasion de l'Ukraine par la Russie vienne nous rappeler que la guerre est toujours une réalité, pas seulement à l'autre bout du monde, mais aussi en Europe... Nous pensions que les Hitler, Staline, Mao Tsé-toung et leurs idéologies extrémistes qui se sont traduites notamment par des dizaines de millions de morts étaient du passé ; nous pensions que les valeurs démocratiques de fraternité avaient définitivement pris les dessus ; mais nous devons faire le constat amer que les idéologies extrémistes reviennent ou tentent de revenir au pouvoir partout dans le monde.

Une cérémonie comme celle à laquelle nous assistons aujourd'hui est donc importante pour cultiver le souvenir de ceux qui se sont battus et sont morts pour notre liberté, mais aussi pour rappeler les conséquences désastreuses des guerres et des idéologies extrémistes qui conduisent inévitablement à la guerre ; il est important de transmettre cela à nos enfants et petits-enfants.

Gilbert PAULIN

LA VIE LOCALE

LA « SALLE DE BAL » N'EST PLUS

La commune de Saint-Corneille a acheté l'ancienne *« **salle de bal** »* pour la restaurer et la transformer en y aménageant 2 locaux commerciaux. Cette salle est située à l'angle de la route de Fâtines et de celle de Savigné ; et le nom « salle de bal » était jusqu'en juillet dernier toujours écrit dessus, alors qu'elle était inutilisée depuis environ 40 ans.
Son évocation auprès des anciens habitants de la commune fait surgir de nombreux souvenirs heureux, de fêtes, mariages, bals... Elle faisait partie de l'auberge *« **Le Chat qui pelotte** »*.

Devant l'auberge vers 1915

Quelle est l'histoire de cette auberge ?

Celle-ci est construite en 1861 sur un terrain acheté en 1860 par **Alexandre Binoist**, affranchisseur*, avec son épouse Marie Dubois, à Alfred Haëntjens, alors propriétaire de La Perrigne et maire de notre commune. La parcelle achetée, d'une surface de 11 ares, provenait de la ferme voisine, la Reverserie.

D'où vient l'enseigne peu commune « Le chat qui pelotte » ? Alexandre et Marie Binoist ont sans doute été inspirés par le roman d'Honoré de Balzac (1799 -1850) publié en 1842 sous le titre « La Maison du Chat-qui-pelote ».

Fin 1883, l'auberge est vendue à **Auguste Boulay** (26 ans) de Montfort et son épouse, Désirée Lecomte. Ces derniers exploitent l'auberge jusqu'en 1919, puis la louent à **Charles Hervé,** et la vendent en 1923 à **Pierre Clément Paty,** « messager » (transporteur).

Charles Hervé, hongreur* et boucher, formé chez la famille Salmon propriétaire de l'auberge du « Soleil Levant », s'installe en 1923 à proximité de celle-ci dans des locaux jouxtant cette auberge ; ils y ouvrent une boucherie qui existera jusqu'au départ en retraite en 1993 du dernier boucher, Bernard et M^me^ Legesne.

Devant l'auberge vers 1945

Mariage en 1928 devant l'auberge « Le chat qui pelotte »

Mariage en 1932 devant la salle de bal

La famille Paty exploite l'auberge jusqu'en 1933, date à laquelle le fonds de commerce est cédé à **Robert Barbet,** et son épouse, qui ajoutent l'activité de négociant en grains, engrais, charbon. En 1945, ce dernier achète l'autre auberge, celle du « Soleil Levant, et s'y installe.

Ce sont **Henri Ménager** (47 ans) et son épouse qui prennent la suite au « Chat qui pelotte », mais moins d'un an plus tard, ils en cèdent le fonds de commerce. Celui-ci est repris par **Paul Thomas** et son épouse, originaires de Fougères. Paul qui avait travaillé chez Lego à Boessé-le-Sec créé une activité de mécanique auto. Mais, trois ans plus tard, ils arrêtent, et cèdent les deux fonds de commerce.

Le 3 septembre 1949, ce sont Émile dit **Jean Macon** (27 ans) et son épouse Anne Marie qui reprennent l'ensemble. Et cette fois, les activités se développent bien. En 1955, ils achètent les bâtiments et le terrain aux descendants de la famille Paty. En 1960, ils ajoutent une station-service.

En 1982, Jean a alors 60 ans, l'activité café et restauration est arrêtée, la licence Boissons est vendue à la discothèque qui est en cours d'installation à St-Corneille. Quelques années plus tard, le bar rejoint la salle Multi-usages construite par la commune. La retraite est totale en 1994 avec l'arrêt de l'activité de mécanicien et de la station-service.

La « salle de bal », longtemps la salle des fêtes de St-Corneille

L'auberge « Le Chat qui pelotte » a donc fonctionné avec sa salle de bal pendant 120 ans.

Cette dernière n'a pas toujours été la seule ; il y en a eu 2 autres qui ont disparu depuis longtemps, l'une à l'auberge du Soleil Levant, l'autre à la boulangerie qui avait aussi jusqu'en 1969 une activité de café. Mais depuis 1945, elle était devenue en quelque sorte la salle des fêtes de St-Corneille, même si les relations avec son propriétaire n'ont pas toujours été fa-

LA VIE LOCALE

Table dressée dans la salle de bal

ciles. Il y a pourtant eu à plusieurs reprises des demandes de construction d'une salle des fêtes communale et même deux projets qui n'ont pas abouti, mais il a fallu attendre 1988 pour en voir la concrétisation avec la salle « Multi-usages ».

La salle de bal du « Chat qui pelotte » (13,5 m x 9,5 m) a été construite en briques rouges, avec un enduit à la chaux dessus ; ce matériau n'était pas couramment utilisé pour construire des murs dans notre commune. Le plancher était bien sûr un parquet en bois.

Pour les spectacles, une estrade occupant tout le fond de la salle pouvait être montée. Celle-ci pouvait être réduite pour l'animation des bals ou mariages.

Cette salle, comme son nom l'indique, accueillait plusieurs fois par an des bals (réunions où l'on danse) organisés par l'aubergiste ou une association de la commune ; ceux-ci, animés par un petit orchestre où l'accordéon était en général l'instrument de base, avaient lieu le plus souvent le dimanche soir. Des cornéliens ont participé à ces orchestres, notamment Albert et Marcel Paulin et Jean Clément.

Parler de la salle de bal aux cornéliens les plus anciens, c'est remuer de vieux souvenirs.

Ces bals réunissaient essentiellement des jeunes, mais pas uniquement ; les participants venaient de la commune et des communes voisines à pied ou à vélo jusque dans les années 1950, puis à vélomoteur (mobylette, solex…), pour certains en voiture dans les années 1970.

Si la salle de bal de St-Corneille pouvait parler, elle dirait qu'elle a vu naître de nombreux couples, dont certains ont célébré leur mariage dans cette même salle. En effet, celle-ci accueillait des repas et banquets à la demande des familles et associations. Du temps de M. et M^{me} Macon, des cuisiniers ou cuisinières étaient appelés en renfort pour préparer les repas, et des jeunes filles pour le service.

Lors de certains mariages, la traditionnelle photo de groupe avait lieu devant l'auberge, comme en témoignent deux exemples de 1928 et 1932. A l'époque, la circulation le permettait ! Plus fort encore : lors d'un mariage en 1958, il y avait tellement d'invités qu'une chaumière avait été installée dans la rue Neuve à côté de la « salle de bal », celle-ci étant réservée à la restauration, et l'autre à la danse. Peut-on imaginer aujourd'hui bloquer cette rue pendant 4 jours à des fins privées ?
Certains se souviennent de repas de famille à l'occasion de baptêmes, communions ou autres. C'est là aussi que se tenaient les repas organisés par les Anciens combattants les 8 mai et 11 novembre. En 1957, la commune a décidé d'inviter chaque année les personnes de plus de 70 ans à un repas ; ce « repas des vieux » s'est longtemps tenu dans la « salle de bal », le premier ayant eu lieu le 2 juin 1957.

Chez les plus âgés des anciens élèves de l'école, la « salle de bal » évoque les séances de distribution des prix qui se déroulaient là à la fin de chaque année scolaire. Les élèves de chaque classe présentaient des danses, petites pièces de théâtre, chants, devant les membres du conseil municipal et les familles ; ensuite, ceux qui avaient eu les meilleurs résultats au cours de l'année recevaient des « prix », c'est-à-dire des livres qui ont eu longtemps une couverture rouge, lesquels étaient remis par le maire ou les adjoints.

Les anciens élèves des années 1950 se souviennent aussi des « arbres de Noël » où les enfants des écoles recevaient des cadeaux après un spectacle où ils avaient joué et chanté devant leurs parents et les conseillers municipaux.

La « salle de bal » était aussi le lieu où se tenaient des réunions diverses où il y avait beaucoup de monde. J'ai par exemple le souvenir d'une vente aux enchères à la bougie où la salle était pleine.

En dehors de l'activité liée à la salle de bal, l'auberge du « Chat qui pelotte » était avant tout un café où on pouvait aussi jouer au billard. Hormis les grands repas indiqués ci-dessus, ce n'était pas un restaurant ouvert en permanence au temps de la famille Macon ; mais ce fut le cas autrefois comme en témoigne une carte postale de la période Boulay.

Gilbert PAULIN

**Affranchisseur, hongreur, maréchal expert : ces 3 termes sont synonymes ; ils désignent une activité de « vétérinaire sans diplôme » qui existait au 19^{e} siècle et début du 20^{e}.*

Travaux bien avancés – septembre 2025

LA VIE LOCALE

QUI DÉCIDE DE CETTE FERMETURE ?

Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom. À ce titre, il est en charge d'organiser l'échéancier de fermeture jusqu'à 2030, d'assurer le suivi des différentes phases et étapes de fermeture en lien avec l'ensemble des opérateurs concernés dans le respect du cadre règlementaire fixé par l'Arcep.

POURQUOI ORANGE Y-MET FIN ?

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits. Il ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent majoritairement à la fibre. L'entretien de deux réseaux fixes en parallèle n'a pas de sens en termes économique et environnemental. La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie: un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

CA S'ARRÊTE QUAND EN SARTHE ?

ORANGE a décidé d'inscrire dans son plan de fermeture du réseau cuivre le territoire Sarthois dans les lots 3 et 4. Cela signifie la **fermeture commerciale** de nouveaux services sur le cuivre en janvier 2026. La date de **fermeture technique** à partir de laquelle les services reposant sur les réseaux cuivre sont coupés :

- **Janvier 2027 pour le lot 3 :** Communautés de communes Maine Cœur de Sarthe et Loué-Brûlon-Noyen
- **Janvier 2028 pour le lot 4 :** Le reste du territoire Sarthois

HEUREUSEMENT LA SARTHE EST PRÊTE

Grâce à l'engagement du Département et des Communautés de communes sarthoises, accompagnés par les financements de la Région, de l'Etat et du FEDER, le déploiement du réseau fibre optique pour rendre raccordable 100 % des sarthois (situés en zone d'initiative publique) est une réalité depuis 2022. Ce réseau public portera l'ensemble des services numériques distribués sur le territoire quand le réseau téléphonique cuivre sera définitivement fermé. Désormais pour basculer sur la fibre les Sarthois (particuliers, entreprises et collectivités) doivent souscrire une offre auprès du fournisseur de leur choix.

100 % des Sarthois situés en zone RIP raccordables Fin 2024 plus de 130 000 foyers, entreprises et collectivités raccordés** au réseau*

Zone RIP *(Réseau d'Initiative Public)*
Sarthe Numérique
Déployée et exploitée par Sartel

Zone AMII *(Appel à Manifestation d'Intérêt d'Investissement)*
Déployée et exploitée par ORANGE

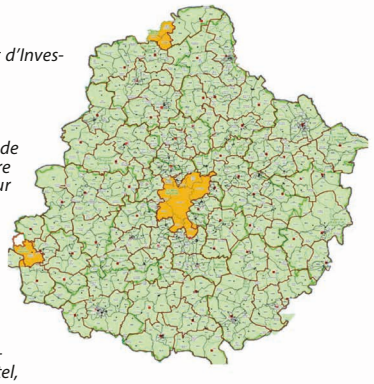

**Prises raccordables :*
• Le réseau déployé sous la responsabilité de Sartel sur le domaine public permet de rendre raccordable l'adresse. Il est disponible pour tous en zone RIP depuis fin 2022.

***Prises raccordées :*
• Le raccordement final est réalisé au moment du premier abonnement, généralement par l'opérateur commercial,
• Nécessité d'avoir une demande du client,
• La disponibilité de l'infrastructure en domaine public est de la responsabilité de Sartel,
• La disponibilité de l'infrastructure en domaine privé est de la responsabilité du client final.

LE BON RÉFLEXE : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR BASCULER SUR LA FIBRE OPTIQUE :

- À l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités, et le temps de raccordement peut être long ;
- Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de votre logement.

IL EST IMPORTANT D'ANTICIPER CES DÉMARCHES :

1. Vérifiez si vous avez un service qui utilise encore le réseau cuivre pour :

- Votre connexion internet, si votre facture ou votre contrat mentionnent un abonnement ADSL.
- Vos appels téléphoniques si vous utilisez un téléphone fixe via le réseau téléphonique historique (prise en T).
- Votre alarme, dispositif de téléassistance, et autres appareils reliés via des fils en cuivre.
- Vos services métiers si vous êtes un professionnel

2. Choisissez votre opérateur et votre contrat :

- Je suis libre de contacter mon opérateur ou celui de mon choix, je fais jouer la concurrence.
- J'identifie en fonction de mes services actuels et ceux désirés l'offre la mieux adaptées à mes besoins.
- Une fois ma décision prise je souscrit un abonnement, sans cette démarche individuelle je ne peux pas basculer sur la fibre.

3. On bascule tous sur la fibre :

- L'opérateur commercial que j'ai choisi entre en relation avec Sartel gestionnaire du réseau sur la zone RIP afin de réaliser mon raccordement
- Une fois ces travaux réalisés ma bascule sur la fibre est terminées

L'ORGANISATION SARTHOISE

Sarthe Numérique et ses collectivités membres ont déployé un réseau public de fibre optique en dehors de la zone AMII gérée par les opérateurs privés.

Sartel, exploitant du réseau, est l'opérateur d'infrastructure fibre par contrat de délégation de service public. Il a en charge la commercialisation du réseau auprès des fournisseurs d'accès aux services numériques appelés Opérateurs Commerciaux.

Avec son délégataire Sartel, et en lien avec Orange opérateur de l'infrastructure cuivre, Sarthe Numérique accompagne ses collectivités dans ce projet.

S@rthe Numérique

LA VIE LOCALE

SARL VOIR IMMO – GESTION DES BIENS IMMOBILIERS

La société VOIR IMMO a élu siège social à Saint-Corneille. Ne cherchez pas de pignon sur rue, il n'en existe pas ! En effet, il s'agit de l'adresse postale d'habitation de sa gérante Ophélie BOIVIN, bien connue à Saint-Corneille puisqu'impliquée dans l'association des parents d'élèves et au Conseil d'école.

La société a été créée au 1er septembre 2024 et a pour objet la gestion de biens immobiliers.

Diplômée d'un BTS Professions immobilières, titulaire de la carte professionnelle « T » (Transaction) et « G » (Gestion) et avec une solide expérience de 10 années en tant qu'employée dans le conseil en location et en services de gestion locative, Ophélie a décidé de voler de ses propres ailes !

Originaire de Mamers, elle habite la commune depuis 2019 avec son mari et leurs deux enfants. Et c'est notamment pour allier vie professionnelle et familiale tout en souhaitant se démarquer de grands réseaux immobiliers qu'elle a décidé de s'installer à son compte.

Pas besoin de bureau, en effet Ophélie intervient en déplacement sur site ou chez ses clients ou prospects. Sa vitrine ? Et bien comme beaucoup de professionnels, la communication et notoriété passent par les réseaux sociaux très actifs et le site internet de l'entreprise, dont elle a confié totalement la gestion à un staff dédié.

Depuis sa création, l'activité se développe progressivement puisqu'au bout d'un an, Ophélie gère déjà une cinquantaine de mandats, uniquement dans la gestion des biens immobiliers en location, qu'ils soient destinés à l'habitation, au commerce ou aux activités de bureaux, et ce dans tout le département de la Sarthe.

Ophélie construit petit-à-petit son réseau grâce à ses précédents clients et partenaires, mais aussi et surtout par le biais de clubs d'entrepreneurs, parmi lesquels elle côtoie des conseillers en gestion de patrimoine.

Quels sont les services proposés par VOIR IMMO ?

Tout d'abord, rechercher des locataires pour des biens disponibles ou, à l'inverse, repérer des biens pour des clients en quête de trouver un logement ou local idéal selon leurs critères.

La mission peut ensuite s'étendre à la gestion complète du bien en location :

- États des lieux d'entrée/sortie
- Rédaction des actes
- Encaissement et reversement des loyers
- Gestion des impayés (garantie des loyers impayés proposée)
- Calcul des charges récupérables auprès du locataire
- Déclaration de sinistres
- Suivi des travaux
- Représentation en assemblée de copropriété,
- Aide à la déclaration des revenus fonciers,
- Etc.

À terme, Ophélie BOIVIN aimerait développer davantage les mandats de transactions (achat ou vente des biens immobiliers) et développer ses compétences au service d'agences immobilières dépourvues de carte professionnelle de gestion locative « G ».

Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans le développement de sa société VOIR IMMO et l'ensemble de ses nombreux projets.

LA VIE LOCALE

AEROCLEAN 72 – ENTREPRISE FABRICE ROUSSEAU

Fabrice ROUSSEAU et sa famille sarthoise sont arrivés sur notre commune en 2011, avec pas moins de 3 déménagements à la clé toujours à Saint-Corneille, de la rue de l'Espérance à la Grande-Rue.

Il a créé son entreprise le 1er février 2025, dont l'activté regroupe les services suivants :

- Décapage ;
- sablage ;
- microbillage ;
- restauration de surface tout support (bois, métaux, pierres, plastiques durs) ;
- décapage de graffitis, etc.

C'est en reconversion professionnelle après 19 ans en menuiserie aluminium et après quelques petits pépins de santé que Fabrice a muri son projet professionnel et investi dans le matériel indispensable pour se lancer, à savoir, une aérogommeuse, une sableuse, un compresseur et un aspirateur.

Pour l'heure, son atelier est à domicile au 35 Grande-Rue, mais dès que l'activité le permettra, son vœu serait d'implanter son atelier dans un local professionnel sur la commune de Saint-Corneille.

En quoi consiste son panel d'interventions ?

Par sablage au granulat adapté aux différentes surfaces (sable fin, concassé de noix, bicarbonate), il peut rénover toute matière pour redonner une seconde vie à un tas d'objets ou revêtements.

Parmi ses réalisations, on recense des décapages de mobiliers de jardin, de meubles d'intérieur, d'escaliers, de volets, de portails, de pièces mécaniques auto-moto, mais également de refouling de bateau, ou encore de rénovation de tomettes en terre cuite.

Mais également, et c'est moins banal, du décapage complet de 2 véhicules de collection : une R8 Gordini et une Ferrari GTO !

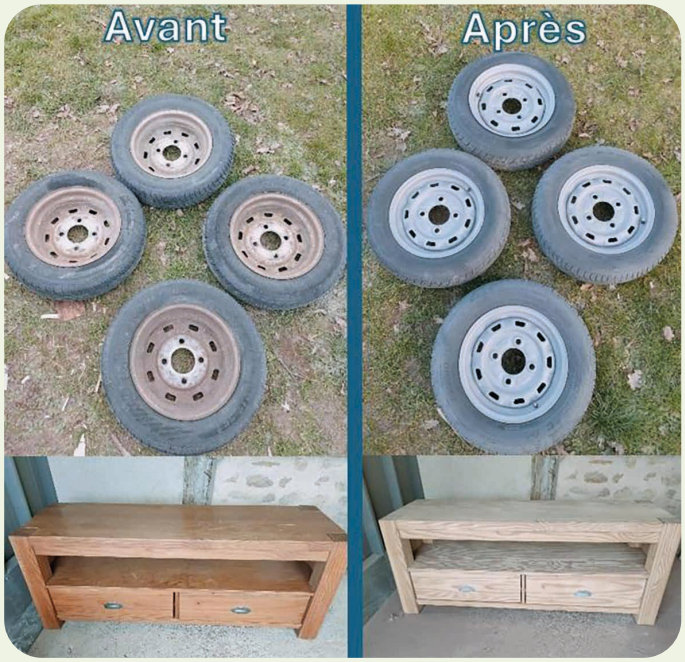

Enfin, la plus significative pour la commune, c'est la rénovation du soldat de notre Monument aux Morts, qui avait besoin d'une mise en beauté pour célébrer son centenaire !

Sous entreprise individuelle, l'activité est en démarrage et en progression sur le temps. Les synergies avec d'autres artisans de la commune lui permettent de construire petit-à-petit son réseau et décrocher des affaires nouvelles. (Johan Job Métallerie, Jordan Lochet Peinture).

Sa clientèle s'étend des professionnels aux particuliers, en répartition respective de 30% et 70% environ. Par conséquent, après réflexion, on a tous dans nos caves, garages ou greniers des objets qui peuvent retrouver leur éclat d'antan.

Alors n'hésitez pas à faire appel à Fabrice, il peut intervenir le plus souvent sur place chez les clients !

Contact AEROCLEAN72 : 06-73-18-91-23

LA VIE LOCALE

YZA CRÉATIONS : UNE COUTURIÈRE PASSIONNÉE À VOTRE SERVICE À SAINT-CORNEILLE

Depuis le 1er avril, une nouvelle activité artisanale a vu le jour à Saint-Corneille. Isabel, installée dans la commune depuis l'an 2000, a lancé son entreprise : Yza Créations. Couturière auto-entrepreneuse, elle met aujourd'hui son expérience et sa créativité au service des habitants, à travers une offre locale, pratique et personnalisée.

Titulaire d'un CAP Couture et forte d'une longue expérience dans le prêt-à-porter en magasin, Isabel s'est naturellement tournée vers l'artisanat, où elle peut enfin laisser libre cours à sa passion. Elle s'épanouit pleinement dans la création sur mesure, et aime particulièrement relever les défis que ses clients lui proposent.

À travers Yza Créations, elle propose une gamme variée d'objets cousus main :

- Sacs de tous styles : à main, à langer, besaces, sacs de sport ou de voyage,
- Accessoires utiles et durables : lingettes réutilisables, protège carnet de santé, portefeuilles, étuis à lunettes, etc.

Isabel travaille à partir de tissus qu'elle sélectionne elle-même, mais peut aussi utiliser ceux que vous lui fournissez. Elle apprécie particulièrement de redonner vie à d'anciens vêtements, en les transformant en pièces uniques et écoresponsables.

Si elle ne confectionne pas de vêtements, elle propose néanmoins un service de retouches courantes : ourlets, remplacement de fermetures éclair, ajustements simples.

Et pour plus de proximité, elle se déplace chez vous dans un rayon de 5 km autour de Saint-Corneille.

Isabel est à l'écoute de vos envies et de vos besoins : n'hésitez pas à la contacter, elle se fera un plaisir de vous renseigner et de discuter avec-vous de vos projets couture, même les plus originaux.

→ **Tarifs principaux :**
Pantalon Ourlet simple machine 10€
Pantalon ourlet invisible main 13€
Changement de fermeture à glissière 13€
Robe, Jupe ourlet machine 16€

→ **Horaires de permanence en centre bourg :**
Isabel vous accueille dans la salle derrière la mairie (en haut des escaliers), tous les mardis de 14h à 18h30 et les samedis matin de 9h à 13h.

Une belle initiative locale à découvrir et à soutenir :

LA VIE LOCALE

MAIRIE

Tél. : 02 43 27 51 53

Horaires de mairie

	Matin	Après midi
lundi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
mardi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
mercredi	8h30 à 12h15	Fermée
jeudi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
vendredi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30

LA POSTE

Tél. : 02 43 27 56 50

Horaires de la Poste

	Matin	Après midi
lundi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
mardi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
mercredi	9h00 à 11h00	Fermée
jeudi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
vendredi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00

Les colis et lettres recommandées peuvent être retirés aux horaires d'ouverture de la mairie

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (LA MARELLE)

Tél. : 02 43 27 97 00

ÉCOLE

Tél. : 02 43 27 52 89

M^me^ Anne-Sophie Krizek, Directrice

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste consultable en mairie ou sur internet :
http://cg72.enfenconfiance.com

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Tél. : 02 43 27 29 41

112, Grande Rue,
72460 SAVIGNÉ-L'ÉVEQUE

Heures d'ouverture :

Lundi : Fermé
Mardi : 10h - 12h // 16h30 - 20h
Mercredi : 10h - 12h // 14h - 18h
Jeudi : Fermé le matin // 13h30 - 18h
Vendredi : Fermé le matin // 13h30 - 18h
Samedi : 9h - 13h
Cotisation annuelle au cyber centre 5€ pour résidents de la Communauté de Communes. Consultation gratuite pour recherche d'emploi.

GENDARMERIE

Tél. : 02 43 27 50 11
Savigné l'Évêque :
Tél. : 17 (poste fixe) - **Tél. : 112**

EDF-GDF

Clientèle : district Mulsanne
Dépannage électricité - Tél. **0810 333 072**
Dépannage Gaz - Tél. **02 43 24 11 13**

EAU POTABLE

Tél. 02 43 50 11 60
Syndicat d'adduction d'eau potable de Montfort-le-Gesnois : Générale des Eaux et CFSP
Tél. 0810 815 815 : n°AZUR en cas d'urgence
Assainissement (tout à l'égout) : Lyonnaise des Eaux

CENTRES DES FINANCES PUBLIQUES

7, rue Marceau,
72400 LA FERTÉ-BERNARD
Tél. 02 43 39 02 85

ORDURES MÉNAGÈRES

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie. Jour de collecte : le vendredi matin semaine impaire. Bacs à sortir le jeudi soir.
Collecte sélective : point d'apport volontaire 30, rue du Clos de la Vigne et route des Mollières - **2 containers :** verres (bouteilles), papiers.
Respectez les horaires de 9h à 19h interdit dimanche et jours fériés

DÉCHETTERIE

Savigné-l'Évêque « Passe-Vite » - **Tél. 02 43 27 88 16**

BACS ROULANTS SYVALORM

Les personnes nouvellement arrivées doivent téléphoner directement SYVALORM **02.43.35.86.05**

AUTRES SERVICES

Banque : Point vert du Crédit Agricole - à la Boulangerie / Pâtisserie
Point Relais à L'Épicerie

POMPES FUNÈBRES

Savigné-l'Évêque - SARL TOUCHARD : **02.43.27.50.29**
Connerré - VAUTCRANNE : **02.43.89.00.96**

TRANSPORTS INTERURBAINS DE LA SARTHE

Compte tenu des changements fréquents d'horaires, ceux-ci sont consultables en mairie sur les panneaux d'affichage.
Ligne 19

LA VIE LOCALE

URGENCES

Sapeurs-Pompiers	**18**
S-A-M-U	**15**
Gendarmerie-Police	**17**
N° d'urgence européen	**112**
Hôpital du Mans	**02 43 43 43 43**
SOS main Le Mans	**02 43 77 62 62**
Centre antipoison Angers	**02 41 48 21 21**
Accueil sans Abri	**115**
Allô enfance maltraitée	**119**
SOS Violences conjugales	**3919**
Drogues info service	**0 800 23 13 13**
Sida info service	**0 800 840 800**
Cancers infos service	**0 810 810 821**

SERVICE SANTÉ

SAINT-CORNEILLE

CABINET INFIRMIER

Charline DEVAULT **06 67 30 74 03**
Delphine GROUARD **06 67 30 74 03**

KINÉSITHERAPEUTE

Hélène BACHELIER **09 71 49 68 85**

OSTÉOPATHE

Gwendoline ABAUTRET **02 43 82 19 77**
Érika AUBRY **02 43 82 19 77**

KINÉSIOLOGUE

Angel BESSON
06 64 16 97 43

REFLEXOLOGUE

Amélie ROCHER
06 11 72 30 75

COMMUNES VOISINES

MÉDECINS

Savigné-l'Évêque :
Dr RACAULT **02 43 27 50 07**
Dr LACHIVER **02 43 27 47 01**
Cabinet Médical **02 43 27 80 80**
Mmes JAHAN, GASNOT, MAUDET

Montfort-le-Gesnois :
Cabinet médical **02 43 76 70 30**
Dr WULLENS / Dr CLOAREC
Dr CHAUMONT-MENARD

St-Mars-la-Brière :
Dr Monica MIHUT **02 43 81 47 26**

Lombron :
Dr RAVE Laëtitia **02 43 54 10 00**

PHARMACIES

Savigné-l'Évêque :
M. LABARRIERE-CHEYNOL **0243275006**

Montfort-le-Gesnois :
M. BELLANGER - Mme HOMO **02 43 76 70 17**

Saint-Mars-la-Brière :
M. PILLET **02 43 89 71 03**

Champagné :
Pharmacie des Lances **02 43 89 28 90**

Pour connaître les pharmacies de garde Gardapharm : 02.43.54.26.45

PÉDICURE-PODOLOGUE

Champagné :
Mme FREDOT Bénédicte **02 43 29 64 38**
ou **06 71 01 30 13** (uniquement le mardi)

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (ASIDPA)

Canton de : Savigné-L'Évêque
Montfort-le-Gesnois :
Mme Nathalie BRARD **02 43 54 21 89**

SERVICE À LA PERSONNE

Vous propose toute une gamme de services à la personne :
L'ADMR Tél. : **02 43 23 79 03**
Mail : info.fede72@admr.org
Famille rural Tél. : **02 43 39 34 36**
Mail : besoindaide.sap@orange.fr

LA VIE LOCALE

CENTRE LARES

(Lieu d'Accueil de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité)

Lieu d'**A**ccueil, de **R**encontre, d'**E**coute et de **S**olidarité : Gouvernance, collaborateurs, bénévoles, nous travaillons sur le lien et le développement social, en nous adaptant à l'évolution des besoins des populations.
Inclusion sociale, développement des liens sociaux, prise de responsabilité des usagers-habitants, développement de la citoyenneté de proximité sont au cœur de nos actions et au cœur de l'animation de la vie sociale.
Nous sommes depuis plus de **40 ans** une structure de proximité (notre siège social est à Montfort-le-Gesnois) qui repose sur la mobilisation et l'implication des habitants avec des valeurs de dignité humaine, de solidarité et de citoyenneté. Notre association regroupe 13 communes : Ardenay-sur-Mérize, le Breil-sur-Mérize, Connerré, Fatines, Montfort-le-Gesnois, Nuillé-le-Jalais, Saint-Célerin, Saint-Corneille, Saint Mars-la-Brière, Soulitré, Surfonds, Torcé-en-Vallée et Tresson.
Nous sommes un **lieu d'accueil ouvert à tous les habitants**. Nathalie vous accueille physiquement et par téléphone. Elle vous écoute et vous oriente vers la personne la plus à même de répondre à vos attentes.

Le Centre LARES, c'est :

L'Animation de la Vie Sociale avec :

Les Pauses Conviviales : sur les communes du Breil-sur-Mérize, Saint-Célerin, Torcé-en-Vallée, Tresson et bientôt nous serons également à Ardenay-sur-Mérize et Saint-Corneille.

Les Trocs : plantes, vêtements, rentrée scolaire, Noël… Ne pas jeter mais échanger. Partager des connaissances, des passions. Tous les thèmes sont possibles pour d'autres trocs, nous serons là pour vous accompagner.

La Rentrée du Lares : elle a pour vocation de rassembler les habitants, petits et grands, autour d'animations, ateliers, tombola… et de vous présenter tout le travail des professionnels et bénévoles du LARES. Accès gratuit et ouvert à tous. **L'édition 2025 aura lieu à Montfort-le-Gesnois, le mercredi 27 août (de 14 heures à 18 heures).**

La fête du Jeu : tous les ans, elle réunit toutes les générations pour des moments ludiques autour de jeux. Un moment de partage et de convivialité.

La famille – parentalité :
Animations, ateliers, conférences vous sont proposés tout au long de l'année pour vivre des instants privilégiés avec vos enfants.
Quelques exemples : Les bricoles du Mercredi, les ateliers Snoezelen, les ateliers motricité parents enfants, les ateliers "bébés signeurs", les ateliers "English for kids" …

LA VIE LOCALE

C'est aussi des ateliers animés par des bénévoles :

Le Repair café, Les ateliers couture, L'interval de l'écoute, Les ateliers scrapbooking, La conversation anglaise, Les sorties (Zoo, Parc de jeux…)…

C'est une solidarité envers les plus fragiles avec :

L'épicerie sociale et solidaire : commerce de proximité accessible à un public en difficulté économique, elle permet de réaliser ses courses et de choisir ses produits entre 10 à 30% de sa valeur marchande, et ce grâce à nos partenaires (Resto du coeur, Banque alimentaire, producteurs locaux, commerces, dons et communes). C'est aussi l'occasion de valoriser les produits locaux et de proposer des ateliers de cuisine qui ont pour but de réduire le gaspillage alimentaire.

Une structure d'accueil et d'hébergement temporaire our les femmes victimes de violence ou en rupture de toit.

C'est également France Services : pour vous accompagner dans vos principales démarches auprès des organismes tels que : les Allocations familiales, France Titres, la retraite, l'Assurance Maladie, les Finances Publiques… avec 2 animateurs, Nathalie et Maxime, dans nos locaux à Montfort le Gesnois et en itinérance dans les communes.

Vous l'aurez compris, le Centre LARES, est là pour vous écouter, vous accompagner, vous soutenir dans vos initiatives, vos projets. Nous nous adressons à tous les publics, à tous les âges. Tout cela est possible grâce à notre équipe de professionnels, nos bénévoles et notre gouvernance.

Les permanences : Assistante Sociale, CIDFF (Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles), Conciliateur de Justice, CAF service social, Entraide Familiale, Mission Locale, Psychologue, Rééducatrice de l'écriture, Relais Petite Enfance, SURE (Service Unique Rénovation Energétique), Alcool Ecoute, Shiatsu, …

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Où nous trouver :
1, Place Jacques Moreau à Montfort le Gesnois

Contacts :
Téléphone : 02 43 76 70 25
Messagerie : contact@cslares.fr
Site internet : http://cslares.fr/
Centre Social Lares

Gouvernance :
Présidente : Christine MARCHAND
Direction :
Directrice Générale : Sophie PORTAIL
Directrice Administrative et Financière : Christelle BERHAULT

Le Centre LARES et la petite enfance, c'est une histoire de plus de 30 ans. Une histoire que nous avons initiée pour répondre aux attentes des familles sur le territoire. De halte-garderie en passant par les crèches de Montfort-le-Gesnois, Connerré, Lombron et Saint-Corneille.
C'est une belle histoire qui se terminera le 31 décembre 2024.

Cette fin ne nous appartient pas ! C'est la décision de la communauté de communes du Gesnois Bilurien qui a décidé, le 17 octobre 2024, de confier la gestion de la totalité des crèches de son territoire à une association d'envergure nationale dont le siège social est à Paris.

Ce que cela signifie pour le Centre LARES : nos 16 collaboratrices, professionnelles de la petite enfance, seront « transférées » à ce nouvel employeur au 1er janvier 2025. C'est un épisode douloureux pour nous, car c'est une tranche de vie commune qui s'achève de manière assez brutale.
Un grand merci à nos collaboratrices tout au long de ces années pour leur engagement à nos côtés pour un service d'accueil de qualité de la petite enfance.
Malgré tout, nous gardons le cap face aux vents !

Au plaisir de vous rencontrer. N'hésitez pas à franchir la porte du Centre LARES.

LES ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB SAINT-CORNEILLE

Sur cet exercice 2025, le Tennis Club de St-Corneille a continué à proposer 10 cours d'une heure, le mardi soir entre 17h00 et 20h00, pendant le mois de mai et juin, par notre professeur habituelle Hélène.

Trois groupes de plusieurs niveaux qui permettent aux plus jeunes d'acquérir les bases et aux plus anciens de progresser. Cette année, 16 enfants ont pratiqué les cours.

En complément de ces cours, 2 stages d'été ont été proposés entre le 07 juillet et le 18 Juillet auxquels ont participé 6 enfants (Stage d'une semaine, chaque jours, d'1h30). Hélène étant indisponible sur cette période, c'est Stéphane VANNIER habitant de St-Corneille et joueur classé qui a organisé et animé ces semaines. Le bureau le remercie pour son implication et les retours des enfants sont positifs.

Une baisse d'adhérents a été remarquée cette année et afin d'augmenter le nombre d'inscriptions pour les stages d'été et éviter une annulation des cours, nous avons ouvert les cours au village de Fatines. En espérant plus d'inscriptions pour l'année prochaine.

Sinon, comme chaque année, un après-midi tournoi de tennis a été organisé, fin juin, afin de passer un moment de convivialité et permettre aux enfants de mettre à profit ce qu'ils ont appris lors des 10 cours et de pouvoir jouer avec d'autres adversaires. Cependant, seuls 5 enfants ont participé au tournoi. Cela est dommage, nous espérons plus d'inscriptions au tournoi pour l'année 2026.

Et, cette année, compte tenu du planning de chacun seul un pot de fin de saison a été proposé à l'issue du tournoi.

Par ailleurs, pour l'ensemble de la saison, les bonnes conditions climatiques de cette année ont été fort appréciées.

Au niveau du terrain, vous avez pu constater que des travaux de réfection ont été entamé, cependant, ceux-ci n'étant pas conformes, la mairie et le bureau ont émis des réserves lors de la réception. Ces défauts devaient être corrigés au printemps avant le début des cours, malheureusement les conditions climatiques n'ont pas permis à la société mandatée de les réaliser. Depuis pas de nouvelles et suite à la dernière relance du président début septembre, la société nous indique un retour pour Avril 2026.

Autant dire que nous sommes très mécontents du déroulement de ces travaux et que le bureau ainsi que la mairie mettront tout en œuvre pour suivre ce dossier de près et espèrent que ces travaux seront terminés avant le début de la saison prochaine.

Enfin, une page importante se tourne car Hélène notre professeur depuis plus de 6 ans nous quitte pour des raisons professionnelles. Le bureau la remercie chaleureusement pour tout ce qu'elle a pu apporter au club et aux enfants qui ont progressé grâce à ses conseils avisés. Nous lui souhaitons pleine réussite pour ce nouveau projet. Encore merci.

Elle sera remplacée par une professeur de tennis et des éventuels cours d'adultes sont à l'étude avec Stéphane Vannier qui est venu renforcer les membres actifs du club de tennis club. Pour rappel, les adhérents en possession de la clé de cette année doivent la retourner avant le 31/01/2026 afin de récupérer leur chèque de caution.

Les prochaines inscriptions des cours de printemps et d'été auront lieu courant du mois de mars 2026 auprès de la secrétaire. Les feuilles d'inscriptions et les affiches seront diffusées auprès de l'école, de la Mairie et des commerces de Saint-Corneille.

Le bureau tient à rappeler que les cours peuvent être payés par les coupons sport ANCV et non par les chèques vacances. Pour les nouveaux adhérents, la nouvelle clef sera également disponible courant mars.

Nous vous attendons pour la saison 2026. Bien sportivement !

Le Bureau

Président : Jean Michel GUERIF, jmguerif@hotmail.fr / 06.52.10.63.60
Trésorier : Jérôme SIXTE-PORREY, jerome.sixte@orange.fr / 06.78.33.06.66
Secrétaire : Sylvia LAUNAY, sylvia.launay72@orange.fr / 06.98.74.14.65

LES ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

Présidente : **Martine Evrard**
Vice-président : **Michel Fontaine**
Secrétaire adjt : **Serge Richard**
Trésoriers : **Brigitte Mettais /Michel Herve**

Le 11 mai nous avons accueilli toujours autant de participants et de visiteurs à notre traditionnelle brocante du mois de mai. Malheureusement Dame Météo est venue perturber cette manifestation en début d'après-midi.

Le 20 Juin, nous avons fêté la musique avec une météo très favorable. Un changement dans l'organisation car nous avons bloqué le centre bourg afin de sécuriser notre fête. Un public nombreux avait fait le déplacement, l'ambiance était au rendez-vous. Les groupes de musique « Sweet Cover » « Twogether » les musiciens locaux et chanteurs sont restés actifs jusqu'à tard dans la nuit.

Le salon du bien-être a ouvert ses portes le 4 octobre. Comme les années précédentes, les exposants ont répondu présent en grand nombre à cette manifestation, le public un peu moins nombreux le matin car la météo n'était pas au rendez-vous de la même manière, les producteurs locaux ont proposé des produits variés issus de leurs terroirs, ainsi que des artisans créateurs, une façon d'échanger et de découvrir des nouveautés.

Petit changement cette année Le Père Noël a pris rendez-vous avec petits et grands le dimanche 14 Décembre petite nouveauté pour cette édition un spectacle était offert aux enfants. Distribution de friandises, rafraîchissement accompagné de brioche aux enfants ainsi que le vin chaud pour les adultes.

Fin novembre, traditionnel rendez-vous pour la pose des illuminations de Noël dans les rues, et le parvis de la mairie, pour agrémenter notre joli centre bourg pour les fêtes de fin d'année.

En tant que présidente du comité des fêtes, j'ai eu le privilège de présenter les associations de notre commune sur LMTV le mardi 14 octobre...

Le 22 juillet récompense comité des fêtes, nous nous sommes rendus pour une soirée « Les Bodin's grandeur nature » à Descartes, tout le monde a apprécié ce moment de détente. Le 25 octobre nous étions présents à la soirée UDOM à Ecommoy.

Vous voulez rejoindre le comité n'hésitez pas ! Nous avons besoin de petites mains.

Vous êtes conviés à l'ASSEMBLEE GENERALE LE 6 février à 20h30 salle multi usages.

Le bureau vous souhaite une excellente année 2026.

2025 ANNÉE DE TRISTESSE
POUR LE COMITE DES FÊTES ET LA ROUE CORNÉLIENNE...

L'année 2025, fut une année de tristesse pour les membres du COMITÉ DES FÊTES et LA ROUE CORNÉLIENNE

GUY MORTIER, ami et adhérent des deux associations est décédé le 15 JUILLET. La maladie l'a emporté très rapidement.

GUY avait participé au comice de 2014, ensuite il avait rejoint les deux associations. Investi au comité mais surtout à la roue cornélienne où nous avons partagé de merveilleux moments, le retour de nos sorties avec des fous rires, les diverses semaines fédérales. Notre périple à 13 au Mont Ventoux. Tu nous laisses un grand vide Guy, Guytouné ou le gros pour certains.

LES ASSOCIATIONS

UNC-AFN

Président : Raymond FOUQUET
L'Union Nationale des Combattants a pour but d'entretenir le souvenir des anciens combattants morts pour la France et de les honorer lors des cérémonies patriotiques du 8 mai et du 11 novembre.

Notre section compte actuellement 20 membres : 8 anciens d'Algérie, 1 Opex, 6 soldats de France, 3 veuves d'anciens combattants et 2 membres Associés.

Nous déplorons le décès de M^me^ Marie-Thérèse Duluard, veuve de Raoul.

Cette année nous allons fêter les 50 ans de notre association, pour cette occasion, nous avons décidé d'organiser le 8 mai, un repas ouvert à tous à la Salle Multi-Usages, ainsi qu'une exposition dont le thème sera : La guerre D'Algérie, histoire commune et mémoires . Nous espérons que vous serez nombreux pour nous accompagner.

Nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux membres, pour adhérer il suffit de partager nos valeurs, vous serez les bienvenus.

LA ROUE CORNÉLIENNE

Présidente : Martine EVRARD
Vice-Président : Patrick MANGEOLLE
Secrétaire : Christophe BADER
Trésorière : Brigitte METTAIS

Pour l'année écoulée notre club comptait 29 LICENCIES DONT 7 FEMMES, composé de Cornéliens, de Montgesnois et de Savignéens. Au cours de l'année un changement au sein du bureau, élection d'un nouveau vice- président.

Nos sorties se déroulent les mardis et vendredis (horaires différents entre l'été et l'hiver). Nous avons été un peu moins présents à participer aux randonnées extérieures.

Le 13 mai 2025 direction « Saint Léonard des Bois » notre journée sortie club, vélo uniquement le matin, ensuite direction restaurant pour passer un moment agréable.

Le 22 Mars une course cycliste du club de Montfort affilié FSGT, était programmée sur notre commune, merci aux commissaires de la Roue Cornélienne et à certains adhérents du comité des fêtes pour la tenue de la buvette.

Randonnée cyclos de la roue cornélienne le 15 juin. Nous attendions un peu plus de participants. Le même constat est fait chez les clubs voisins les cyclistes se déplacent moins le week-end. Nous avons fait le déplacement à la semaine fédérale d'Orléans, le club était bien représenté puisque nous étions 11 licenciés et une accompagnante. La clôture de cette semaine a été festive les organisateurs nous ayant offert un très beau pot de départ. L'an prochain rendez-vous à Château Gontier.

Sur l'année nous sommes satisfaits car nous étions toujours un nombre important sur les sorties du mardi et du vendredi dans une ambiance amicale avec le petit verre à l'arrivée.

Le 7 juin 2026 nous organisons une randonnée cyclos Route et Gravel.

Nous l'entendons régulièrement « **Faire du sport c'est bon pour la santé** ».

En 2026, venez nous rejoindre, vous ne serez pas déçu ! Bonne humeur et convivialité assurées. Notre club est affilié à la FFCT, les vélos à assistance électrique sont acceptés. Afin de découvrir notre club, trois sorties vous sont proposées sans engagement, et pour vous mesdames la première année votre licence est offerte.

« Le vélo, une activité physique recommandée pour le maintien de la santé. »

À VELO TOUT EST PLUS BEAU :

Contact : EVRARD Martine / **Tél. :** 06 82 08 04 32
Email : larouecornelienne@orange.fr

LES ASSOCIATIONS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association gymnastique volontaire et mise en forme a été créée en 1989.

Ses objectifs étant de développer la pratique du sport, de lutter contre la sédentarité et de diffuser des valeurs associatives auprès d'un public adulte. Nous sommes une association non compétitive ce qui permet de se retrouver une fois par semaine dans la convivialité.

Nous proposons deux cours le jeudi, qui sont au goût du jour et assurés par notre éducateur sportif, Cyrille Guillot. Le premier cours se déroule le matin de 10H à 11H pour la gym adapté au seniors (renforcement musculaire, assouplissement, exercices d'équilibre, de mémoire et étirements.) le deuxième de déroule de 20 H à 21 H cours adultes pour de la gym plus intensive. Dans ce cours, on peut retrouver du renforcement musculaire, des abdos fessiers, des circuits training et stretching. Tout cela sur fond musical dans la salle multi-usages sauf pendant les vacances scolaires.

Inscriptions sont toujours possibles et se font lors des cours avec deux cours d'essais gratuits.

Alors maintenant, place au sport santé et bien-être et surtout place à la gymnastique volontaire ! N'hésitez pas à nous rejoindre, on vous attend !

Contact de la Présidente : Françoise CHARTIER - 06 68 19 04 56

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Générations Mouvement propose à ses adhérents de se rencontrer dans un esprit convivial toute l'année autour de nombreuses activités. Ces activités sont organisées par le club de Saint-Corneille ou les clubs du secteur du Pays des Brières et du Gesnois.

Des activités physiques avec les randonnées d'environ 10 kms le mardi, les boules le mercredi d'avril à août, le bowling le premier lundi de chaque mois.

Des activités de loisirs avec la belote le mercredi de janvier à mars puis de septembre à décembre, le tarot une fois par semestre, les voyages en France ou à l'étranger et les sorties à la journée en toute saison, les jeux culturels, les bals, les lotos, les repas (le repas du club en février, les repas ou pique-niques lors de journées de rando, le repas lors de la soirée photos) et la bûche de Noël.

L'association est ouverte à tous sans limite d'âge. En 2025 l'association comptait 141 adhérents et l'adhésion était à 18,50 €

Présidente :
Mireille PECQUENARD - 06 08 66 47 79
Vice-présidente : **Michèle GESLIN**
Secrétaire : **Daniel PAULIN – 06 32 78 47 85**
Secrétaire adjointe : **Thérèse ROULLIER**
Trésorière : **Marinette GARRY**
Trésorière adjointe : **Géraldine PARME**
Responsable voyages : **Michèle GESLIN**
Responsable adjointe voyages : **Géraldine PARME**
Membre : **Olivier LEPINAY**

Mail : generationsmouvstcorneille72@gmail.com

N'hésitez pas à nous rejoindre :

SACOR MUSIC'

Composition du bureau
Président : **Bertrand PAULIN**
Vice- président : **Didier BODIN**
Secrétaire : **Martine EVRARD**
Secrétaire adjointe : **Clarisse JEANNE**
Trésorière : **Claudine DUPONT**
Trésorier adjoint : **Mickaël DUPONT**

L'activité de l'année 2025 a été bien dynamique pour notre harmonie. Elle a été rythmée par les carnavals de : Champagné, Fatines et Neuville-sur-Sarthe ainsi que l'événement Neuville dans la course dans le cadre des 24 Heures du Mans. Nous avons pu animer la cérémonie religieuse et le vin d'honneur d'un couple de musiciens de Sacor « Clarisse et Antoine ».

Nous avons également été présents aux kermesses des écoles de Savigné.

Notre concert annuel du 30 avril, nous avons eu l'honneur de partager ce moment musical avec l'harmonie de Beaufay. Merci à eux pour leur disponibilité, cet événement a eu du succès et a été une réussite.

Nous avons assuré les défilés de la fête nationale du 14 juillet à savoir le 12 juillet à Connerré, le 13 juillet à Savigné et le 14 juillet a Sillé-le Philippe.

Notre porte reste toujours ouverte aux musiciens qui souhaiteraient nous rejoindre. Vous pouvez contacter notre président Bertrand Paulin :

Contact : 06 71 90 25 62

TRIKE BIKE

L'association Trike Bike Sarthe créée en juillet 2025 a pour but de promouvoir le Trike les motos à trois roues et les motos en général. Notre premier évènement a lieu le 19 octobre avec un vide garage moto. Dans l'avenir, nous organiserons d'autres évènements autour de la moto, et entre autres un grand rassemblement fin juillet 2027. Une page Facebook de notre association Trike bike Sarthe est ouverte et nous permet de vous faire partager nos évènements. Vous pouvez également adhérer à notre association. Pour cela prendre contact avec Jean Luc GARDES :

Contact : 06 75 44 92 16.

LES ASSOCIATIONS

FOOTBALL CLUB DE SAINT-CORNEILLE

Composition du bureau saison 2025 / 2026 :

Président : **Fabien POIRRIER**
Vice-présidents : **Éric BROCHELARD et Jérémy QUENTIN**
Trésorier : **Claudy MEDARD**
Secrétaire et Trésorière-adjointe : **Christine FROGER**
Secrétaire adjointe : **Tatiana ROY**

U7	MEDARD Claudy – BEATRIX Gilles	**U15**	CHAMKHI Yassine - BOULAY Steven
U9	RIVIERE Jean-Marc – RUCHET Maxime	**U17/U18**	BOULAY Frédéric – GUYON Jérôme
U11	FOUQUET Dylan – GOUPIL Rémy	**SENIORS**	BOGARD David – HOUDU Yohann KHALED Marwan – MOUTON Fabien
U13	SELLIER Tom – GUENIFA Merwan	**VÉTÉRANS**	BROCHELARD Éric – QUENTIN Jérémy
ARBITRE	LEFOULON Yohan	**ARBITRE-CLUB**	POIRRIER Fabien
AUTRES MEMBRES	BRUNEAU Alain - FOUQUET Franck – FROGER Stéphane – FROGER Thibault – GAULIN Thomas - GAULUPEAU Jocelyne – HARREAU Mathieu - MOUTON Loïsa - RAYER Pascal – RENAUD Dominique - RIVIERE Chantal - VANNIER Patricia		

La dernière assemblée générale s'est tenue fin juin 2025, l'ensemble du bureau a été reconduit et les éducateurs validés pour l'encadrement et la gestion des effectifs pour la saison 2025/2026.

Les effectifs de la saison, s'ils ne sont pas tout-à-fait arrêtés, sont stables une fois encore, avec près de 170 licences recensées.

Si l'encadrement seniors n'a pas été bouleversé, avec l'arrivée toutefois de Fabien MOUTON dans le staff de l'équipe seniors B, c'est l'effectif joueurs qui a connu quelques départs, arrêts, ou bascules en vétérans. Cet effet amorcé depuis quelques saisons, il faut se retrousser les manches pour trouver de nouveaux joueurs, mission peu aisée pour l'ensemble des clubs face aux défis démographiques du moment et à l'état d'esprit « consommateur » et « girouette » des joueurs. Numériquement, le club dispose de l'effectif suffisant pour 2 équipes avec des jeunes joueurs en moyenne. Dans ces circonstances, le début de saison est délicat pour l'équipe première seniors, il va falloir se battre pour figurer au mieux en D2 et rester dans le haut en D4. L'état d'esprit est bon, c'est essentiel !

Les vétérans finalistes de la coupe Villeneuve et promus en D2 à l'issue de l'exercice 2024/2025, assurent un début de saison remarquable. Ils sont actuellement en tête de leur championnat et toujours qualifiés dans la coupe principale des vétérans.

L'école de foot est stable en effectifs, nous nous réjouissons de pourvoir constituer nos équipes de U9 à U11 encore cette saison, même si 2 joueurs supplémentaires par catégorie serait un petit confort.

En U13, très belle progression de l'effectif avec 16 joueurs du FCSC ! Sollicités par le club de Montfort, nous avons toutefois engagé cette catégorie en entente pour constituer 2 équipes dans l'intérêt de tous.

De U15 à U18, comme prévu, un Groupement de Jeunes a été officiellement créé en juin dernier avec les clubs de Montfort, Champagné, St Mars et nous-mêmes. Le GHVP (Huisne et Vive-Parence) dispose de 2 équipes U15 et 2 équipes U17/U18.
Yohan LEFOULON notre arbitre officiel du club évolue en niveau régional après une année de candidature probante.

AGENDA 2026

VENDREDI 9 JANVIER :
LOTO – SALLE SIMONE VEIL À LOMBRON
SAMEDI 11 AVRIL :
CONCOURS DE PETANQUE – STADE MUNICIPAL
DU 20 AU 23 AVRIL :
STAGE DE PRINTEMPS POUR LES JEUNES – STADE MUNICIPAL
SAMEDI 30 MAI :
RANDONNÉE GOURMANDE – STADE MUNICIPAL

RENOUVELLEMENT DES MANIFESTATIONS

Côté manifestations et animations, indispensables pour nos finances, mais aussi pour créer du lien dans le village, le FCSC a reconduit son stage de jeunes au printemps dernier (50

LES ASSOCIATIONS

jeunes participants) et sa sortie au Noël du Mans FC en bus. Il a également organisé 2 lotos en février et avril 2025.

Le point d'orgue a été la 7e Rando'Gourmande dont le succès s'est une nouvelle fois vérifié en mai dernier avec un record atteint de 1 254 randonneurs sur un beau parcours et avec un bon repas. Remerciement à tous et aux 60 bénévoles, très touchés des retours positifs que nous avons eu à l'issue. Pour 2026, ces animations seront reconduites avec une nouveauté, le retour d'un concours de pétanque sur la commune, qui nous l'espérons fera plaisir aux nombreux demandeurs !

Le club soufflera au cours de cette saison 2025/2026 ses 40 années d'existence. Si rien n'est acté à ce jour, un groupe de travail est constitué dans le but de fêter cela en juin ou juillet 2026 et assurer les préparatifs pour marquer ce bel anniversaire et rassembler anciens et actuels adhérents.

J'adresse mes plus sincères remerciements à tous nos bénévoles sportifs et extra-sportifs, nos employés municipaux techniques ou administratifs, et bien évidemment tous nos sponsors qui nous soutiennent dans un contexte budgétaire toujours indécis.

De nouveaux bénévoles nous ont rejoint, l'appel est lancé auprès des Cornéliens pour intégrer le club, nous avons besoin de toute compétence même ponctuelle !

Président : Fabien Poirrier

Contact : 06 14 60 13 87 / pour rejoindre le club (joueur, dirigeant ou arbitre, bénévole buvette, bénévole manuel) ou pour tout autre renseignement. Toutes les infos du club sur le site internet www.fcsc.footeo.com ou son compte Facebook.
Mail : fcstcorneille@gmail.com

APE DE ST-CORNEILLE ANNÉE 2025-2026

Bureau APE de gauche à droite : Alexis FURET, Adeline GUYARD, Flavie SERDOT, Fanny COLLARD, Émeline LE LAY et Marie MOREAU.

La mission que l'APE se donne est de créer tout au long de l'année une vie autour de l'école, de favoriser les échanges entre les parents et de contribuer financièrement aux projets éducatifs et récréatifs de l'école. Elle aide autant que possible Accolade (association gérée par les enseignants de l'école) pour mener à bien des projets tels que le « Prix des Lecteurs », en participant à l'achat des livres. Chaque année, l'APE accompagne le Père Noël dans les classes pour offrir un livre à chaque enfant.

Les actions menées depuis la rentrée scolaire ont été couronnées de succès (boom d'Halloween, charcuterie ainsi que le marché de Noël 2e édition). Cette année, nous espérons que la boom de carnaval et l'action brioches seront toujours une réussite. Retour de la soirée Zumba réservée aux adultes dans le but de toujours contribuer à la vie de l'école. Nous remercions les parents qui sont de plus en plus nombreux à s'investir dans les différents évènements tout au long de l'année.

L'APE en profite pour remercier les enseignants avec qui nous avons toujours plaisir à travailler et du soutien de la mairie lors de nos actions.

Tous les parents des enfants scolarisés à Saint-Corneille en sont membres de droit, ce qui signifie que chacun peut contribuer, en fonction de son temps, à la concrétisation de projets qui lui tient à cœur et assister aux réunions périodiques. N'hésitez pas à nous rendre visite.

L'équipe APE

commune de
Saint **Corneille**

LE CORNÉLIEN

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2026

9 Janvier	Loto / Football Club/ Salle Simone Veil Lombron
13 Février	Soirée Zumba/APE/Salle multi usages Saint-Corneille
21 Mars	Soirée Saint-Patrick/Comité des Fêtes/**sous réserve**
11 Avril	Concours de pétanque / Football Club / Stade Municipal
20/23 Avril	Stage de printemps pour les jeunes/Football Club/Stade Municipal
30 Avril	Concert / Sacor Music' / salle Michel Berger Savigné l'Évêque
10 Mai	Vide grenier / Comité des Fêtes
30 Mai	Randonnée Gourmande / Football Club/Stade Municipal
7 Juin	Randonnée Route et Gravel / La Roue Cornélienne
19 Juin	Fête de la Musique / Comité des Fêtes
20 Juin	Fête de l'école / École publique
3 Octobre	Salon du Bien Être / Comité des Fêtes
4 Décembre	Marché de Noël / APE / Salle multi usages Saint-Corneille
12 ou 13 Décembre	Arrivée du Père Noël / Comité des Fêtes

Vœux du Maire le 9 Janvier à 19H00
Ouvert à tous les habitants